



Rapport 2024-2025

RAPPORT SUR LA PERFORMANCE ET LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Présenté au ministère de l'Enseignement supérieur

En vertu de la Loi sur les établissements de niveau universitaire

Octobre 2025



Table des matières

États financiers.....	2
Rapport de l'auditeur indépendant.....	2
Système d'information financière universitaire (SIFU).....	11
États du traitement.....	22
Formulaire de déclaration.....	22
Rapport sur la performance.....	26
Grille des indicateurs.....	26
Mesures prises pour l'encadrement des étudiants.....	29
Mesures phares d'encadrement des étudiant(e)s.....	29
Autres mesures d'encadrement des étudiant(e)s.....	36
Programmes d'activités de recherche.....	37
Principales orientations de recherche.....	37
Réalizations marquantes sur le plan de la recherche.....	40
Rapport sur les perspectives de développement.....	41
Priorités de développement.....	41
Nouveaux programmes.....	42
Projets immobiliers.....	42
Projet DOW.....	42
Aérocampus.....	43
Campus Sainte-Marthe.....	44
Résidences étudiantes.....	45
Lancement de la campagne majeure en philanthropie.....	46
Orientations en lien avec les objectifs de la politique québécoise de financement des universités.....	47
Plan stratégique (2025 - 2030).....	51

ÉTATS FINANCIERS

Rapport de l'auditeur indépendant

Rapport de mission de procédures convenues à l'égard de l'information financière

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Au ministère de l'Enseignement supérieur

Objectif du présent rapport de mission de procédures convenues

Notre rapport vise uniquement à aider le ministère de l'Enseignement supérieur à déterminer si l'information financière présentée aux pages 1 à 4, aux annexes 12 et 12a et aux comptes 402, 403, 404, 406 et 409 du Système d'information financière des universités (SIFU) 2024-2025 de l'École de technologie supérieure (ci-après l'« École ») est conforme aux états financiers audités de l'École. Il est possible que ce rapport ne puisse se prêter à un usage autre.

Responsabilités du donneur de mission et de la partie responsable

L'École a confirmé que les procédures convenues étaient appropriées par rapport à l'objectif de la mission.

L'École est responsable des objets considérés visés par les procédures convenues mises en œuvre.

Responsabilités du professionnel en exercice

Nous avons réalisé la mission de procédures convenues conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4400, *Missions de procédures convenues*. Une mission de procédures convenues implique la mise en œuvre des procédures convenues avec l'École ainsi que la communication des constatations dans un rapport, c'est-à-dire les résultats factuels de la mise en œuvre des procédures convenues. Nous ne faisons aucune déclaration quant au caractère approprié des procédures convenues.

La mission de procédures convenues ne constitue pas une mission de certification. Par conséquent, nous n'exprimons aucune opinion ou conclusion fournissant une assurance.

Si nous avons mis en œuvre des procédures supplémentaires, nous aurions pu prendre connaissance d'autres éléments que nous vous aurions communiqués.

Éthique professionnelle et gestion de la qualité

Nous nous sommes conformés aux règles ou au code de déontologie applicables à l'exercice de l'expertise comptable et se rapportant aux missions de certification, qui sont publiés par les différents organismes professionnels comptables, lesquels reposent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle.

Notre cabinet applique la Norme canadienne de gestion de la qualité (NCGQ) 1, *Gestion de la qualité par les cabinets qui réalisent des audits ou des examens d'états financiers, ou d'autres missions de certification ou de services connexes*. Cette norme exige du cabinet qu'il conçoive, mette en place et fasse fonctionner un système de gestion de la qualité qui comprend des politiques et des procédures en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

Procédures et constatations

Nous avons mis en œuvre les procédures décrites en annexe, qui ont été convenues avec l'École à l'égard du SIFU. Les constatations résultant de la mise en œuvre des procédures convenues figurent également en annexe du présent rapport.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 30 septembre 2025

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A117472

ANNEXE – PROCÉDURES CONVENUES ET CONSTATATIONS PORTANT SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE

N°	Postes	Procédures	Constatations
1	Concordance du SIFU par rapport aux états financiers audités (sous-section 4.1 du mandat)	Obtenir le plus récent SIFU de l'École.	
		Compléter l'outil interactif « Formulaire_Explication des écarts » (format Excel).	Se référer à l'annexe du présent rapport.
		À partir de l'état de la situation financière du SIFU (page 1) et des états financiers audités, comparer les totaux respectifs des actifs à court terme, des actifs à long terme, des passifs à court terme, des passifs à long terme et du total des soldes de fonds, et ce, par fonds ainsi que pour la colonne « total des fonds ». Advenant le cas où une université ne présente pas dans ses états financiers audités l'information financière par fonds, le professionnel en exercice devra comparer ces totaux, pour chacun des fonds, avec la balance de vérification de l'université et comparer la colonne « total des fonds » aux états financiers audités.	Présentation des avances à d'autres fonds au brut au SIFU et au net aux états financiers. Ceci crée un écart de 29 666 860 \$ pour l'actif à court terme et le passif à court terme entre le SIFU et les états financiers.
		À partir des produits et charges du SIFU (pages 2 et 3) et des états financiers audités, comparer les totaux respectifs des produits (sans distinction des « autres produits » que l'on retrouve dans certains états financiers audités), des charges et de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges, et ce, par fonds ainsi que pour la colonne « total des fonds ». Advenant le cas où une université ne présente pas dans ses états financiers audités l'information financière par fonds, le professionnel en exercice devra comparer ces totaux, pour	Présentation des recouvrements et transfert des coûts indirects de recherche de 2 340 379 \$ dans le fonds de restriction dans les produits au SIFU et dans les charges aux états financiers. Présentation des gains et pertes latents sur les placements de 1 457 549 \$ dans le fonds de souscription dans les charges au SIFU et aux produits dans les états financiers.

N°	Postes	Procédures	Constatations
		chacun des fonds, avec la balance de vérification de l'université et comparer la colonne « total des fonds » aux états financiers audités.	
		À partir de l'évolution des soldes de fonds du SIFU (page 4) et des états financiers audités, comparer les totaux respectifs des soldes de fonds à la fin de l'exercice, et ce, par fonds ainsi que pour la colonne « total des fonds ». Advenant le cas où une université ne présente pas dans ses états financiers audités l'information financière par fonds, le professionnel en exercice devra comparer ces totaux, pour chacun des fonds, avec la balance de vérification de l'université et comparer la colonne « total des fonds » aux états financiers audités.	Aucune anomalie relevée.
		Une capture d'écran des deux tableaux de l'onglet « Tableaux de concordance SIFU – EF » doit être jointe aux conclusions du professionnel en exercice.	Se référer à l'annexe du présent rapport.
2	Concordance entre les annexes 12 et 12a du SIFU (sous-section 4.2 du mandat)	Volet 1 Retracer chacun des montants inscrits à l'annexe 12a aux résolutions qui auront été fournies au préalable par l'École.	
		Dans le cas où des montants ne sont corroborés par aucune résolution, demander, pour chacun de ces montants, une confirmation signée du responsable des ressources financières quant à la nature et à l'utilisation des sommes. Inscrire aux constatations sur les procédures convenues le nombre de confirmations signées obtenues de l'École et les annexer au rapport.	Confirmation du responsable des ressources financières quant à la nature et à l'utilisation des sommes obtenues.

N°	Postes	Procédures	Constatations
		Volet 2 Comparer le total à la ligne 17 de la colonne 6 de l'annexe 12a avec le total à la ligne 7 de la colonne 6 de l'annexe 12.	Aucune anomalie relevée.
		Comparer le total à la ligne 23 de la colonne 6 de l'annexe 12a avec le total à la ligne 12 de la colonne 1 de l'annexe 12.	Aucune anomalie relevée.
		Advenant un écart entre les annexes 12 et 12a, et que l'écart n'est pas dû au fait que l'annexe 12a indique seulement les virements interfonds de plus de 100 000 \$, faire corriger ces annexes par l'École. Consigner aux constatations sur les procédures convenues les corrections effectuées ou les écarts relevés.	Aucune anomalie relevée.
3	Inscription des montants forfaitaires des étudiants internationaux (sous-section 4.3.1 du mandat)	Obtenir de l'École les listes des montants par étudiant présentés aux comptes 402 et 404.	Liste obtenue.
		Recalculer le total des listes et comparer ces totaux avec les montants aux comptes 402 et 404 respectivement. En cas de non-concordance, demander des explications à l'École.	Adéquat.
		À partir de ces listes, sélectionner 10 montants. Pour chaque sélection, vérifier la concordance entre le statut de l'étudiant à son dossier et la définition d'un étudiant international (aussi appelé « étudiant étranger ») de la sous-section 4.3.1.	Aucune anomalie relevée.
		Retracer la facture de l'étudiant international émise par l'École et l'encaissement du montant forfaitaire facturé au cours de l'exercice et recalculer le montant excédant le seuil établi à la sous-section 3.5 des Règles budgétaires.	Aucune anomalie relevée.

N°	Postes	Procédures	Constatations
		Comparer les montants (excédant le seuil) ainsi recalculés aux montants apparaissant aux listes des comptes 402 et 404 respectivement.	Aucune anomalie relevée.
		Consigner aux constatations sur les procédures convenues la nature et les montants des opérations ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU, et ce, pour chacun des tests ayant échoué.	Aucune anomalie relevée.
3	Inscription des montants forfaitaires des étudiants canadiens non résidents du Québec (sous-section 4.3.2 du mandat)	Obtenir une liste des montants par étudiant présentés au compte 403.	Liste obtenue.
		Recalculer le total de la liste et comparer ce total avec le montant au compte 403. En cas de non-concordance, demander des explications à l'École.	Adéquat.
		Sélectionner 10 montants. Pour chaque sélection, vérifier la concordance entre le statut de l'étudiant à son dossier et la définition d'un étudiant canadien non résident du Québec.	Les droits de scolarité d'un étudiant ont été facturés au taux de non-résident alors qu'il était résident. Situation relevée par l'École et corrigée après le 1 ^{er} mai 2025.
		Retracer la facture de l'étudiant et l'encaissement du montant forfaitaire facturé au cours de l'exercice, qui doit correspondre aux montants établis à la sous-section 3.4 des Règles budgétaires.	Un étudiant a reporté les cours de sa session d'hiver 2025 à la session d'été 2025. Il ne devrait pas être dans les revenus au 30 avril 2025.
		Comparer ce montant à celui apparaissant à la liste du compte 403.	Aucune anomalie relevée.
		Consigner aux constatations sur les procédures convenues la nature et les montants des opérations ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU, et ce, pour chacun des tests ayant échoué.	Voir ci-dessus.

N°	Postes	Procédures	Constatations
3	Inscription des montants forfaitaires au tarif majoré des étudiants canadiens non résidents du Québec (sous-section 4.3.3 du mandat)	Obtenir une liste des montants par étudiant présentés au compte 409.	N/A
		Recalculer le total de la liste et comparer ce total avec le montant au compte 409. En cas de non-concordance, demander des explications à l'École.	N/A
		Sélectionner 10 montants. Pour chaque sélection, vérifier la concordance entre le statut de l'étudiant à son dossier et la définition d'un étudiant canadien non résident du Québec.	N/A
		Pour chaque sélection, retracer la facture de l'étudiant et l'encaissement du montant des droits de scolarité facturés au cours de l'exercice.	N/A
		Comparer ce montant à celui apparaissant à la liste du compte 409 fournie par l'École. En cas de non-concordance, demander des explications à l'École.	N/A
		Consigner aux constatations sur les procédures convenues la nature et les montants des opérations ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU, et ce, pour chacun des tests ayant échoué.	N/A
3	Inscription des droits de scolarité des étudiants déréglementés (sous-section 4.3.4 du mandat)	Obtenir une liste des montants par étudiant présentés au compte 406.	Liste obtenue.
		Recalculer le total de la liste et comparer ce total avec le montant au compte 406. En cas de non-concordance, demander des explications à l'École.	Adéquat.

N°	Postes	Procédures	Constatations
		Sélectionner 10 montants. Pour chaque sélection, vérifier la concordance entre le statut de l'étudiant à son dossier et la définition d'un étudiant déréglé.	Aucune anomalie relevée.
		Pour chaque sélection, retracer la facture de l'étudiant et l'encaissement du montant des droits de scolarité facturés au cours de l'exercice.	Aucune anomalie relevée.
		Comparer ce montant à celui apparaissant à la liste du compte 406 fournie par l'École. En cas de non-concordance, demander des explications à l'École.	Aucune anomalie relevée.
		Consigner aux constatations sur les procédures convenues la nature et les montants des opérations ne correspondant pas aux dispositions du <i>Cahier des normes et des directives de présentation</i> du SIFU, et ce, pour chacun des tests ayant échoué.	Aucune anomalie relevée.

Systeme d'information financière universitaire (SIFU)

École de Technologie Supérieure

Systeme d'information financière des universités 2024-2025

Elaine Anne Pédard

Responsable des ressources financières

30 septembre 2025

Date

ACTIF		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
Actif à court terme										
1	Encaisse (001)	s/o	92 939 979	-	-	-	97 481		93 037 460	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	26 000 000	-	-	-	2 265 865		28 265 865	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	-	-	-	-	-		-	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	-	-	-	-	-		-	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note#2 (annexe 20)	13 711 435	---	---	---	---		13 711 435	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	4 753 163	---	---	---	---		4 753 163	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	6 426 858	1 991 037	13 885 258	-	29 168		22 332 321	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	-	-	-	-	-		-	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	s/o	29 666 860	77 539 181	-	-	3 616 758	(110 822 800)	-	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	2 830 379	-	-	-	58 330		2 888 709	10
11	Stocks (075)	s/o	-	-	---	-	-		-	11
Total de l'actif court terme			176 328 673	79 530 219	13 885 258	-	6 067 603	(110 822 800)	164 988 953	
Actif à long terme										
12	Frais reportés (080)	s/o	-	-	-	-	-		-	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	6 543 019	-	8 811 317	-	-		15 354 336	13
14	Placements à long terme (125, 130)	s/o	260 445	-	-	-	23 324 856		23 585 301	14
15	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	-	-	-	-	-		-	15
16	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	-	-	-	-	374 967		374 967	16
17	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	540 618 652	---	---		540 618 652	17
18	Logiciel-service (106)	s/o	---	---	-	---	---		-	18
19	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	-	-	-	-	-		-	19
20	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	-	-	-	-	-		-	20
21	TOTAL DE L'ACTIF		183 132 138	79 530 219	563 315 227	-	29 767 426	(110 822 800)	744 922 209	21

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
PASSIF									
Passif à court terme									
22	Découvert de banque (201)	s/o	-	-	-	-	-	-	22
23	Emprunts à court terme (205, 206)	Note#4 (annexe 20)	-	-	59 184	-	-	59 184	23
24	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	23 542	-	6 015 070	-	-	6 038 612	24
25	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note#2 (annexe 20)	8 135 700	---	---	---	---	8 135 700	25
26	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	28 879 267	-	---	-	-	28 879 267	26
27	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	-	-	---	-	-	-	27
28	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	14 833 546	-	123 133	-	24 999	14 981 678	28
29	Produits reportés (260)	Annexe 7	4 341 554	1 002 402	---	---	-	5 343 955	29
30	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	-	78 527 817	-	-	-	78 527 817	30
31	Portion de la dette exigible à court terme (313, 314)	s/o	-	-	7 393 890	-	-	7 393 890	31
32	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	81 155 940	-	29 666 860	-	-	-	32
	Total du passif à court terme		137 369 549	79 530 218	43 258 137	-	24 999	(110 822 800)	149 360 103
Passif à long terme									
33	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	40 420 000	-	-	-	-	40 420 000	33
34	Dettes à long terme (315, 320, 321, 325, 330)	s/o	-	-	68 037 103	-	-	68 037 103	34
35	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335; 336)	s/o	-	-	-	-	-	-	35
36	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	---	-	317 747 618	---	---	317 747 618	36
37	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	-	-	-	-	-	-	37
38	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	1 503 117	-	4 914 350	-	11 251 055	17 668 523	38
39	TOTAL DU PASSIF		179 292 666	79 530 218	433 957 207	-	11 276 054	(110 822 800)	593 233 346
SOLDES DE FONDS¹									
40	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	483 402	-	-	-	18 491 371	-	18 974 773
41	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	---	---	---	-	-	-	41
42	Non grevé d'affectation (FF et AF)	s/o	3 356 070	---	---	---	-	3 356 070	42
43	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	---	---	---	-	-	-	43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	---	---	---	-	-	-	44
45	Investi en immobilisations (FI)	s/o	---	---	129 358 019	---	---	129 358 019	45
46	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		3 839 472	-	129 358 019	-	18 491 371	-	151 688 862
47	TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS		183 132 138	79 530 218	563 315 226	-	29 767 425	(110 822 800)	744 922 208

Note 1: Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice.

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	s/o	23 904 844	---	---	---	---	23 904 844	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	s/o	1 711 876	---	---	---	---	1 711 876	2
3	Montants forfaitaires au tarif préférentiel des étudiants canadiens non-résidents du Québec (403)	s/o	2 420 606	---	---	---	---	2 420 606	3
4	Montants supplémentaires facturés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10 % du forfaitaire international) (404)	s/o	171 188	---	---	---	---	171 188	4
5	Droits de scolarité des étudiants dérèglementés (406)	s/o	13 685 077	---	---	---	---	13 685 077	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes autofinancés et donnant droit à des crédits (407)	s/o	-	---	---	---	---	-	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	s/o	7 320 543	---	---	---	---	7 320 543	7
8	Montants forfaitaires au tarif majoré des étudiants canadiens non-résidents du Québec (409)	s/o	-	---	---	---	---	-	8
9	Montants discrétionnaires additionnels pouvant être exigés des étudiants canadiens non-résidents du Québec soumis au forfaitaire majoré (412)	s/o	-	---	---	---	---	-	9
10	Montants discrétionnaires additionnels pouvant être exigés des étudiants internationaux soumis au forfaitaire international (413)	s/o	-	---	---	---	---	-	10
11	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	s/o	7 063 551	---	---	---	---	7 063 551	11
12	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	s/o	482 999	-	-	-	-	482 999	12
13	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS		56 760 682	-	-	-	-	56 760 682	13
14	Subventions du Ministère (515)	Annexe 5	149 664 066	1 438 034	-	---	---	151 102 100	14
15	Autres subventions provinciales (405, 410, 411, 427, 495, 496, 497)	s/o	145 087	6 549 640	95 852	-	-	6 790 579	15
16	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423)	s/o	3 547 882	15 191 572	-	-	-	18 739 454	16
17	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429, 431)	s/o	1 779 365	-	-	-	-	1 779 365	17
18	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	5 182 784	---	---	5 182 784	18
	Amortissement des apports reportés afférent aux immobilisations:								
19	Ministère (530)	s/o	---	---	8 244 993	---	---	8 244 993	19
20	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	4 098 344	---	---	4 098 344	20
21	Organismes inclus au périmètre comptable du gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	2 164 975	---	---	2 164 975	21
22	Autres (533)	s/o	---	---	1 052 324	---	---	1 052 324	22
23	TOTAL DES SUBVENTIONS		155 136 399	23 179 247	20 839 272	-	-	199 154 918	23
24	Intérêts et dividendes (435)	s/o	4 254 808	-	-	-	103 883	4 358 691	24
25	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	-	-	-	-	-	-	25
26	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	-	-	-	---	-	-	26
27	Produits provenant d'une fondation (446)	s/o	-	-	-	-	-	-	27
28	Produits non gouvernementaux (430)	Note#1 (annexe 20)	1 373 468	25 196 398	-	-	6 231 158	32 801 024	28
29	Gains sur vente de placements (526)	s/o	-	-	-	-	473 855	473 855	29
30	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	525	---	---	525	30
31	Recouvrement et transfert des coûts indirects (465, 471, 865, 866)	s/o	2 340 378	(2 340 378)	---	---	---	-	31
32	Ventes externes (460)	s/o	18 173 889	-	-	---	-	18 173 889	32
33	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	1 469 290	-	133 837	-	-	1 603 127	33
34	TOTAL DES PRODUITS AUTRES		27 611 832	22 856 020	134 362	-	6 808 897	57 411 111	34
35	TOTAL DES PRODUITS		239 508 914	46 035 266	20 973 634	-	6 808 897	313 326 711	35

de l'exercice terminé le 30 avril 2025

en \$

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Masse salariale								1
2	Direction	s/o	12 478 325	419 512	---	---		12 897 836	2
3	Gérance	s/o	-	-	---	---		-	3
4	Enseignants-chercheurs	s/o	51 917 320	803 092	---	---		52 720 412	4
5	Chargés de cours	s/o	12 239 436	-	---	---		12 239 436	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o	6 731 153	8 023 842	---	---		14 754 996	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o	1 068 431	85 259	---	---	-	1 153 690	7
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o	27 577 540	1 292 965	---	---	-	28 870 505	8
9	Personnel de soutien technique	s/o	14 954 386	229 602	---	---	-	15 183 988	9
10	Personnel de soutien de bureau	s/o	8 015 872	175 534	---	---	-	8 191 406	10
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o	3 105 949	3 098	---	---	-	3 109 047	11
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14	26 332 067	1 645 785	---	---	-	27 977 852	12
13	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o	1 278 076	-	---	---	-	1 278 076	13
14	TOTAL DE LA MASSE SALARIALE ET DES AVANTAGES SOCIAUX		165 698 555	12 678 689	-	-	-	178 377 243	14
15	Avantages sociaux futurs (704)	s/o	2 336 000	---	---	---		2 336 000	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o	113 117	35 006	---	---	-	148 122	16
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o	-	-	---	---	-	-	17
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o	1 778 433	1 703 314	---	---	-	3 481 747	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o	2 071 695	1 315 751	---	---	14 310	3 401 756	19
20	Bourses (735)	s/o	5 653 623	20 401 503	---	---	2 031 324	28 086 451	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o	2 865 415	2 978 616	-	-	1 794 653	7 638 684	21
22	Fournitures et matériel (745)	s/o	1 196 466	551 491	---	---	28 036	1 775 993	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o	-	-	---	---	-	-	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	s/o	18 875 779	3 193 856	-	---	438 230	22 507 864	24
25	Volumes et périodiques (750)	s/o	750 411	9 860	---	---	-	760 271	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o	10 075 462	106 384	151 374	---	-	10 333 219	26
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o	254 371	2 097 621	---	---	-	2 351 992	27
28	Location-exploitation (830)	s/o	187 686	185 671	---	---	103 081	476 438	28
29	Charges relatives à l'infonuagique (867)	s/o	---	---	765 703	---	---	765 703	29
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o	-	-	-	-	-	-	30
31	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	Note#3 (annexe 20)	4 522 741	649 697	17 279	---	20 252	5 209 969	31
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note#3 (annexe 20)	-	-	(1)	---	---	(1)	32
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	s/o	404 649	4 944	3 471 270	-	-	3 880 863	33
34	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	s/o	-	-	-	-	-	-	34
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o	---	---	-	---	---	-	35
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o	---	---	25 561 116	---	---	25 561 116	36
37	Amortissement d'un actif incorporel logiciel (896)	s/o	---	---	-	---	---	-	37
38	Autres charges (860, 870)	Annexe 10	2 078 782	110 470	4 400 282	-	1 763 677	8 353 212	38
39	TOTAL DES AUTRES CHARGES		53 164 630	33 344 184	34 367 024	-	6 193 562	127 069 400	39
40	Ventes internes (878) ²	s/o	(139 972)	-	---	---	-	(139 972)	40
41	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 868, 873, 894, 895)	s/o	127 579	12 393	-	-	-	139 972	41
42	Gains et pertes latents (879)	s/o	-	-	-	-	(1 457 549)	(1 457 549)	42
43	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents		53 152 237	33 356 578	34 367 024	-	4 736 013	125 611 851	43
44	TOTAL DES CHARGES		218 850 791	46 035 266	34 367 024	-	4 736 013	303 989 095	44
45	EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES		20 658 123	0	(13 393 390)	-	2 072 884	9 337 617	45

Note : Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note : Le montant total des ventes internes présenté à la ligne 40 doit être annulé par le montant total des achats internes présenté à la ligne 41.

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE	3 230 909	0	124 177 514	-	16 249 824	-	143 658 246	1
2	Redressement des années précédentes (comptes 306, 307 et 308)	-	-	-	-	-	-	-	2
3	Solde de fonds redressé	3 230 909	0	124 177 514	-	16 249 824	-	143 658 246	3
4	Produits de l'année	239 508 914	46 035 266	20 973 634	-	6 808 897	-	313 326 711	4
5	Charges de l'année	218 850 791	46 035 266	34 367 024	-	4 736 013	-	303 989 095	5
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	20 658 123	0	(13 393 390)	-	2 072 884	-	9 337 617	6
7	Rééval. autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complé. de retraite (309)	(1 307 000)	---	---	---	---		(1 307 000)	7
8	Apports reçus à titre de dotations (compte 311)	-	-	-	-	-		-	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables (compte 312)	-	-	-	-	-		-	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	-	-	18 573 894	-	168 664		18 742 558	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	18 742 558	-	-	-	-		18 742 558	11
12	Sous-total	608 565	0	5 180 504	-	2 241 548	-	8 030 617	12
13	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	3 839 473	0	129 358 018	-	18 491 371	-	151 688 863	13

RÉPARTITION DES SOLDES DE FONDS²

14	Grevé d'affectations d'origine interne	Annexe 8	483 402	-	-	-	18 491 371		18 974 773	14
15	Grevé d'affectations d'origine externe (FD et AF)	s/o	---	---	---				-	15
16	Non grevé d'affectation (FF et AF)	s/o	3 356 070	---	---	---			3 356 070	16
17	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (FD)	s/o	---	---	---	-			-	17
18	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (FD)	s/o	---	---	---		---		-	18
19	Investi en immobilisations (FI)	s/o	---	---	129 358 019	---	---		129 358 019	19
20	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		3 839 472	-	129 358 019	-	18 491 371	-	151 688 862	20

Note 1 : Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Note 2 : Les montants de ce tableau correspondent au solde de fonds du début de l'exercice plus les variations de l'exercice. Ces montants doivent être saisis manuellement.

École de Technologie Supérieure
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2025
en \$

Annexe 1

	Enseignement-Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Soutien institutionnel (administration)	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Soutien institutionnel (terrains et bâtiments)	Total	
	1	3	4	5	6	7	8	9	
1	Droits de scolarité de base (étudiants réglementés) (401)	23 904 844	---	-	-	---	---	23 904 844	1
2	Montants forfaitaires internationaux des étudiants réglementés (402)	---	---	1 711 876	---	---	---	1 711 876	2
3	Montants forfaitaires au tarif préférentiel des étudiants canadiens non-résidents du Québec (403)	---	---	2 420 606	---	---	---	2 420 606	3
4	Montants supplémentaires facturés aux étudiants assujettis aux forfaitaires internationaux (10 % du forfaitaire international) (404)	---	---	171 188	---	---	---	171 188	4
5	Droits de scolarité des étudiants déréglés (406)	-	---	13 685 077	-	---	---	13 685 077	5
6	Droits de scolarité des étudiants inscrits à des programmes autofinancés et donnant droit à des crédits (407)	-	---	-	-	---	---	-	6
7	Revenus de scolarité des étudiants inscrits à des programmes ou des activités non crédités (408)	-	---	-	7 320 543	---	---	7 320 543	7
8	Montants forfaitaires au tarif majoré des étudiants canadiens non-résidents du Québec (409)	-	---	-	-	---	---	-	8
9	Montants discrétionnaires additionnels pouvant être exigés des étudiants canadiens non-résidents du Québec soumis au forfaitaire majoré (412)	-	---	-	-	---	---	-	9
10	Montants discrétionnaires additionnels pouvant être exigés des étudiants internationaux soumis au forfaitaire international (413)	-	---	-	-	---	---	-	10
11	Frais institutionnels obligatoires (FIO) (447, 448, 449, 451, 452, 453, 454, 456, 457)	179 072	2 102	4 637 913	-	2 244 464	-	7 063 551	11
12	Autres frais facturés aux étudiants (458, 459, 462, 463, 464, 467)	1 680	6 565	454 420	-	-	10 293	482 999	12
13	Total des produits provenant des étudiants	24 085 596	8 667	23 081 079	7 320 543	2 244 464	10 293	56 760 682	13
14	Subventions du Ministère (515)	82 957 634	10 698 055	35 625 174	-	3 826 848	16 556 355	149 664 066	14
15	Autres subventions provinciales (405, 410, 427, 495, 496, 497)	23 909	-	1 649	-	63 375	25 393	145 087	15
16	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	-	-	3 547 882	-	-	-	3 547 882	16
17	Autres produits et autres aides (424, 426, 428, 429)	750	-	5 076	-	-	1 773 539	1 779 365	17
18	Total des subventions	82 982 293	10 698 055	39 179 781	-	3 890 223	18 355 286	155 136 399	18
19	Intérêts et dividendes (435)	---	---	4 250 910	-	-	3 898	4 254 808	19
20	Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	-	---	---	---	-	20
21	Produits provenant du fonds de dotation (445)	-	-	-	-	-	---	-	21
22	Produits provenant d'une fondation (446)	-	-	-	-	-	-	-	22
23	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	1 409 192	-	(35 725)	-	-	-	1 373 468	23
24	Gains sur vente de placement (526)	---	---	-	---	---	---	-	24
25	Recouvrement des coûts indirects (465, 471)	-	-	2 340 378	-	-	---	2 340 378	25
26	Ventes externes (460)	1 013	-	17 081	157 938	1 160 456	16 837 401	18 173 889	26
27	Autres produits (466, 470)	132 642	160 645	768 743	131 036	27 677	186 834	1 469 290	27
28	Total des produits autres	1 542 847	160 645	7 341 387	288 974	1 188 132	17 028 133	27 611 832	28
29	TOTAL DES PRODUITS	108 610 735	10 867 367	69 602 247	7 609 517	7 322 820	17 069 188	239 508 914	29

Ecole de Technologie Supérieure
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2025
en \$

Annexe 2

	Enseignement-Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Soutien institutionnel (administration)	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Total		
	1	3	4	5	6	7	8	9		
1	Masse salariale								1	
2	Direction	2 970 154	1 238 677	5 347 627	689 492	532 860	261 648	1 437 867	12 478 325	2
3	Gérance	-	-	-	-	-	-	-	-	3
4	Enseignants-chercheurs	51 917 320	-	-	-	-	-	-	51 917 320	4
5	Chargés de cours	12 239 436	-	-	-	-	-	-	12 239 436	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	6 380 517	2 864	50 839	98 691	198 242	-	-	6 731 153	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	303 574	103 992	248 184	69 636	111 531	-	231 514	1 068 431	7
8	Personnel professionnel non enseignant	10 375 728	4 980 042	7 291 608	1 636 972	1 582 933	112 951	1 597 305	27 577 540	8
9	Personnel de soutien technique	6 503 448	2 852 750	3 194 126	600 085	425 414	170 613	1 207 949	14 954 386	9
10	Personnel de soutien de bureau	2 825 686	435 081	3 145 785	374 988	298 122	126 987	809 223	8 015 872	10
11	Personnel de métier et ouvrier	-	-	355	-	-	353 745	2 751 849	3 105 949	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	18 310 447	2 347 531	2 068 724	775 145	706 978	254 196	1 869 046	26 332 067	12
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	857 412	89 789	185 317	31 539	27 876	11 503	74 640	1 278 076	13
14	Total de la masse salariale et des avantages sociaux	112 683 723	12 050 726	21 532 565	4 276 549	3 883 956	1 291 642	9 979 393	165 698 555	14
15	Avantages sociaux futurs (704)	-	-	2 336 000	-	-	-	-	2 336 000	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	56 000	-	57 117	-	-	-	-	113 117	16
17	Stagiaires Postdoctoraux (706)	-	-	-	-	-	-	-	-	17
18	Formation et perfectionnement (710)	896 933	23 955	708 525	30 439	35 121	2 331	81 130	1 778 433	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	710 434	16 573	747 065	70 448	473 580	6 457	47 137	2 071 695	19
20	Bourses (735)	3 592 673	-	2 011 520	-	49 431	-	-	5 653 623	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	999 002	95 026	1 503 744	22 699	217 275	22	27 647	2 865 415	21
22	Fournitures et matériel (745)	288 232	15 672	152 816	187 858	257 512	61 085	233 291	1 196 466	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	-	-	-	-	-	-	-	-	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	1 323 677	1 324 209	4 453 236	3 225 166	566 579	608 430	7 374 483	18 875 779	24
25	Volumes et périodiques (750)	20 917	717 025	7 320	688	971	-	3 490	750 411	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	236 273	529 071	70 010	1 171	143 787	2 216 157	6 878 992	10 075 462	26
27	Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	68 369	-	54 083	10 290	93 197	-	28 432	254 371	27
28	Location-exploitation (830)	11 583	230	133 931	3 472	4 729	-	33 740	187 686	28
29	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	-	29
30	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	2 067 497	1 958 001	91 439	3 909	197 329	64 529	140 037	4 522 741	30
31	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-	-	31
32	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	27	(73 459)	265 180	81 533	15 337	78 561	37 470	404 649	32
33	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	-	33
34	Autres charges (860, 870)	(10 779)	-	1 739 480	294 291	10 416	31 633	13 741	2 078 782	34
35	Total des charges autres	10 260 836	4 606 305	14 331 465	3 931 963	2 065 265	3 069 206	14 899 590	53 164 630	35
36	Ventes internes (878)	-	-	-	-	-	(139 972)	-	(139 972)	36
37	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	84 452	1 687	22 159	5 012	9 842	809	3 617	127 579	37
38	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-	-	38
39	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes	10 345 288	4 607 992	14 353 624	3 936 974	2 075 107	2 930 044	14 903 207	53 152 237	39
40	TOTAL DES CHARGES	123 029 011	16 658 718	35 886 189	8 213 523	5 959 064	4 221 686	24 882 600	218 850 791	40

Ecole de Technologie Supérieure
 Produits par fonction - Fonds avec restrictions
 de l'exercice terminé le 30 avril 2025
 en \$

Annexe 3

	Enseignement-Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Soutien institutionnel (administration)	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Soutien institutionnel (terrains et bâtiments)	Total	
	1	3	4	5	6	7	8	9	
1	Autres frais facturés aux étudiants (459)	-	-	-	-	-	-	-	1
2	Total des produits provenant des étudiants	-	-	-	-	-	-	-	2
3	Subvention du Ministère (515)	1 287 921	83 460	-	-	66 654	-	1 438 034	3
4	Autres subventions provinciales (405, 410, 427, 495, 496, 497)	6 860 589	-	-	7 922	-	9 763	6 549 640	4
5	Subventions du gouvernement du Canada (415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422)	15 151 334	-	-	30 474	-	9 763	15 191 572	5
6	Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (424, 426, 428, 429)	-	-	-	-	-	-	-	6
7	Total des subventions	23 299 844	83 460	-	38 397	66 654	(328 635)	19 527	7
8	Intérêts et de dividendes (435)	-	-	-	-	-	-	-	8
9	Intérêts sur les avances interfonds (440)	---	---	-	---	---	---	-	9
10	Produits provenant du fonds de dotation (445)	-	-	-	-	-	-	-	10
11	Produits provenant d'une fondation (446)	-	-	-	-	-	-	-	11
12	Subventions et dons non gouvernementaux (430)	20 382 567	48 785	4 750	1 003 282	656 468	4 882	25 196 398	12
13	Gains sur vente de placements (526)	---	---	-	---	---	---	-	13
14	Transfert de coûts indirects (865, 866)	(2 340 378)	-	-	-	-	-	(2 340 378)	14
15	Ventes externes (460)	-	-	-	-	-	-	-	15
16	Autres produits (466, 470)	-	-	-	-	-	-	-	16
17	Total des produits autres	18 042 189	48 785	4 750	1 003 282	656 468	3 095 664	4 882	17
18	TOTAL DES PRODUITS	41 342 033	132 245	4 750	1 041 679	723 122	2 767 029	24 408	18

École de Technologie Supérieure
Charges par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2025
en \$

	Enseignement-Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Soutien institutionnel (administration)	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Soutien institutionnel (terrains et bâtiments)	Total	
	1	3	4	5	6	7	8	9	
1	Masse salariale								1
2	Direction	288 292	-	-	-	131 219	-	419 512	2
3	Gérance	-	-	-	-	-	-	-	3
4	Enseignants-chercheurs	803 092	-	-	-	-	-	803 092	4
5	Chargés de cours	-	-	-	-	-	-	-	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	8 023 842	-	-	-	-	-	8 023 842	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	69 536	-	-	17 863	(2 140)	-	85 259	7
8	Personnel professionnel non enseignant	1 162 235	38 203	-	23 373	-	69 154	1 292 965	8
9	Personnel de soutien technique	181 665	-	-	-	-	47 937	229 602	9
10	Personnel de soutien de bureau	175 534	-	-	-	-	-	175 534	10
11	Personnel de métier et ouvrier	-	-	-	-	-	3 098	3 098	11
12	Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	1 568 883	10 582	-	8 341	1 127	56 852	1 645 785	12
13	Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	-	-	-	-	-	-	-	13
14	Total de la masse salariale et des avantages sociaux	12 273 079	48 785	-	49 577	(1 013)	308 260	12 678 689	14
15	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	35 006	-	-	-	-	-	35 006	15
16	Stagiaires postdoctoraux (706)	-	-	-	-	-	-	-	16
17	Formation et perfectionnement (710)	1 509 542	-	-	183 012	9 917	844	1 703 314	17
18	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	725 187	-	-	297 575	288 048	4 941	1 315 751	18
19	Bourses (735)	20 283 263	-	4 750	72 116	41 375	-	20 401 503	19
20	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	2 914 480	-	-	51 960	12 176	-	2 978 616	20
21	Fournitures et matériel (745)	409 828	-	-	54 040	86 692	932	551 491	21
22	Coûts des marchandises vendues (755)	-	-	-	-	-	-	-	22
23	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795)	2 506 994	83 460	-	87 307	111 498	388 878	3 193 856	23
24	Volumes et périodiques (750)	9 860	-	-	-	-	-	9 860	24
25	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	128 303	-	-	-	-	(27 741)	106 384	25
26	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	29 135	-	-	45 074	23 746	1 999 666	2 097 621	26
27	Location exploitation (830)	95	-	-	178 719	6 856	-	185 671	27
28	Pertes sur vente de placements (886)	-	-	-	-	-	-	-	28
29	Biens sous le seuil de capitalisation (892)	504 410	-	-	1 917	139 565	939	649 697	29
30	Biens de nature non capitalisable (893)	-	-	-	-	-	-	-	30
31	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853, 856, 857, 858)	-	-	-	4 577	367	-	4 944	31
32	Intérêts relatifs aux avances interfonds (855)	-	-	-	-	-	-	-	32
33	Autres charges (860, 870)	5 159	-	-	12 251	2 749	90 310	110 470	33
34	Total des charges autres	29 061 260	83 460	4 750	988 549	722 988	2 458 769	33 344 184	34
35	Ventes internes (878)	-	-	-	-	-	-	-	35
36	Achats internes (711, 716, 721, 726, 731, 746, 751, 761, 776, 796, 806, 811, 821, 827, 831, 841, 846, 873, 894, 895)	7 694	-	-	3 553	1 147	-	12 393	36
37	Gains et pertes latents (879)	-	-	-	-	-	-	-	37
38	Total des autres charges incluant les gains et pertes latents ainsi que les ventes et les achats internes	29 068 953	83 460	4 750	992 102	724 135	2 458 769	33 356 578	38
39	TOTAL DES CHARGES	41 342 033	132 245	4 750	1 041 679	723 122	2 767 029	46 035 266	39

ÉTATS DU TRAITEMENT

Formulaire de déclaration

ÉTAT DU TRAITEMENT 2024-2025

Nom de l'établissement : École de technologie supérieure

TABLEAU 2 - Traitement imposable des autres catégories de personnel de direction ⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie ⁽²⁾	Valeur des éléments composant le traitement imposable (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres éléments du traitement imposable
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	7,2	Le plus élevé	187 342	25 528
		Moyenne	183 531	19 579
		Le moins élevé	178 363	178
Personnel de direction des services	24,3	Le plus élevé	200 850	34 394
		Moyenne	161 006	13 916
		Le moins élevé	140 701	0
Personnel de gérance des emplois de soutien	49	Le plus élevé	151 747	23 691
		Moyenne	134 894	9 420
		Le moins élevé	111 533	0

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

⁽²⁾ Effectif total de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

TABLEAU 3 - Valeur pécuniaire non vérifiée des allocations et des frais remboursés des autres catégories de personnel de direction ⁽¹⁾

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement ⁽²⁾	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur (en \$)
Personnel de direction des composantes de l'établissement, tel que défini au paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 4.5 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)	7,2	Le plus élevé	15 209
		Moyenne	7 740
		Le moins élevé	0
Personnel de direction des services	24,3	Le plus élevé	13 378
		Moyenne	5 565
		Le moins élevé	0
Personnel de gérance des emplois de soutien	49	Le plus élevé	17 114
		Moyenne	3 791
		Le moins élevé	0

⁽¹⁾ Éléments de l'état du traitement requis en vertu des articles 4.3 à 4.5 de la Loi sur les établissements de niveau universitaire (RLRQ, chapitre E-14.1)

⁽²⁾ Effectif concerné par un remboursement de chaque catégorie en équivalence en temps plein (EETP)

ÉTAT DU TRAITEMENT 2024-2025

NOTES COMPLÉMENTAIRES

	Oui ou non	
Pendant l'année 2024-2025, est-ce que des membre du personnel de direction supérieure bénéficient d'une indemnité de transition au sein de l'établissement?	Non	Si oui, le coût ou la valeur imposable de cet avantage doit être inscrit ci-dessous.
Est-ce que des droits d'indemnité de départ sont détenus et non exercés pendant l'année 2024-2025 par les membre du personnel de direction supérieure?	Oui	Si oui, la valeur pécuniaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés pendant l'année 2024-2025 doit être déclarée ci-dessous, pour chaque membre du personnel de direction supérieure.

Nom	Prénom	Fonction	Commentaires
Baig	Kathy	REC	Liste détaillée des autres éléments du traitement imposable (19 393\$) : - Allocation pour utilisation d'une automobile personnelle : 16 465\$ - Assurances collectives : 2 842 \$ - Sport : 86 \$
Gagnon	François	REC	Indemnité de départ versée de 232 001\$ A effectué au moins quatre années de mandat continu. En accord avec le protocole des cadres supérieurs en vigueur, une indemnité de départ d'une année de traitement (salaire annuel de base) est prévue au départ. Liste détaillée des autres éléments du traitement imposable (48 541 \$) : - Allocation pour utilisation d'une automobile personnelle : 4 495 \$ - Cotisation ordre professionnel : 615 \$ - Assurances collectives : 975 \$ -Vacances payées : 42 456 \$
Pautel	Cédrick	SG	Indemnité de départ détenue et non-exercée de 210 810\$ A effectué au moins quatre années de mandat continu. En accord avecle protocole des cadres supérieurs en vigueur, une indemnité de départ d'une année de traitement (salaire annuel de base) est prévue au départ.
Belzile	Jean	VR	Indemnité de départ détenue et non-exercée de 210 810\$ A effectué au moins quatre années de mandat continu. En accord avec le protocole des cadres supérieurs en vigueur, une indemnité de départ d'une année de traitement (salaire annuel de base) est prévue au départ.
Huneault	Michel	VR	Indemnité de départ détenue et non-exercée de 210 810\$ A effectué au moins quatre années de mandat continu. En accord avec le protocole des cadres supérieurs en vigueur, une indemnité de départ d'une année de traitement (salaire annuel de base) est prévue au départ.
Gagnon	Ghyslain	DOY	Ajustement salarial de 4% pour personne cadre qui exerce une fonction de doyen (7 418,31\$). Référence : article 10.06 du Protocole établissant les conditions de travail du personnel cadre de l'ÉTS
Nollet	Marie-José	DOY	Congé de ressourcement du 01-04-2025 au 31-03-2026 : 187 342 \$ Ajustement salarial de 4% pour personne cadre qui exerce une fonction de doyen (6 883,61\$). Référence : article 10.06 du Protocole établissant les conditions de travail du personnel cadre de l'ÉTS
Terriault	Patrick	DOY	Ajustement salarial de 4% pour personne cadre qui exerce une fonction de doyen (634,04\$). Référence : article 10.06 du Protocole établissant les conditions de travail du personnel cadre de l'ÉTS
Personnel de direction supérieure			Aucun forfaitaire n'a été versé selon évaluation au rendement au membre du personnel de direction supérieure

RAPPORT SUR LA PERFORMANCE

Grille des indicateurs

I. Éléments d'information

II. Observations

INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE

Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade

		2014		2016		2018		2020		2021		2022		2023	
		n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%
Taux de réussite des études de baccalauréat															
198	Persévérance après 1 an	1 534	71,7%	1 366	74,7%	1 366	74,7%	1 194	77,4%	1 221	76,3%	1 213	74,4%	1 465	67,6%
199	Diplomation après 6 ans	1 534	74,3%	1 366	73,6%	1 366	74,2%								
Taux de réussite après 6 ans au baccalauréat, par domaine CLASS dominant															
200	Sciences de la santé														
201	Sciences pures														
202	Sciences appliquées	1 534	74,3%	1 366	73,6%	1 334	74,7%								
203	Arts														
204	Lettres														
205	Sciences humaines														
206	Éducation														
207	Droit														
208	Administration														
209	Études plurisectorielles														
210	Sans objet	0		0		32	56,3%								
Taux de réussite des études de 2e cycle (maîtrise) après 4 ans, par domaine CLASS dominant															
211	Sciences de la santé	264	79,9%	221	78,3%	316	80,4%	248	75,4%						
212	Sciences pures														
213	Sciences appliquées	264	79,9%	221	78,3%	316	80,4%	248	75,4%						
214	Arts														
215	Lettres														
216	Sciences humaines														
217	Éducation														
218	Droit														
219	Administration														
220	Études plurisectorielles														
221	Sans objet														
222	Sans objet														
Taux de réussite des études de 3e cycle (doctorat) après 8 ans, par domaine CLASS dominant															
223	Sciences de la santé	59	67,8%	48	60,4%										
224	Sciences pures														
225	Sciences appliquées	59	67,8%	48	60,4%										
226	Arts														
227	Lettres														
228	Sciences humaines														
229	Éducation														
230	Droit														
231	Administration														
232	Études plurisectorielles														
233	Sans objet														
234	Sans objet														

Remarques

--

I. Éléments d'information

II. Observations

Cohorte de nouveaux inscrits à temps plein au trimestre d'automne dans un diplôme de grade

INDICATEURS - RÉUSSITE ACADÉMIQUE

Durée moyenne des études au baccalauréat		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
235	Sciences de la santé							
236	Sciences pures							
237	Sciences appliquées	4,3	4,3	4,3	4,3	4,3		
238	Arts							
239	Lettres							
240	Sciences humaines							
241	Éducation							
242	Droit							
243	Administration							
244	Études plurisectorielles							
245	Sans objet					4,5		
246	Valeur indéterminée							
247	Ensemble des secteurs	4,3	4,3	4,3	4,3	4,3		
Durée moyenne des études de maîtrise		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
248	Sciences de la santé							
249	Sciences pures							
250	Sciences appliquées	1,8	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
251	Arts							
252	Lettres							
253	Sciences humaines							
254	Éducation							
255	Droit							
256	Administration							
257	Études plurisectorielles							
258	Sans objet							
259	Valeur indéterminée							
260	Ensemble des secteurs	1,8	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0	2,0
Durée moyenne des études de doctorat		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
261	Sciences de la santé							
262	Sciences pures							
263	Sciences appliquées	5,2	5,2	5,0				
264	Arts							
265	Lettres							
266	Sciences humaines							
267	Éducation							
268	Droit							
269	Administration							
270	Études plurisectorielles							
271	Sans objet							
272	Valeur indéterminée							
273	Ensemble des secteurs	5,2	5,2	5,0				

Remarques

--

Mesures prises pour l'encadrement des étudiants

Les étudiant(e)s sont la raison d'être de l'École de technologie supérieure (ÉTS) et sont de ce fait au centre de ses priorités et de ses opérations. La volonté de l'ÉTS de former les leaders de demain et d'offrir une expérience étudiante incomparable pousse le personnel enseignant et administratif à appliquer et améliorer de façon continue les mesures de réussite et de persévérance développées au fil des années.

Mesures phares d'encadrement des étudiant(e)s

AIDE À L'APPRENTISSAGE

- Tests diagnostiques à l'admission en mathématiques, en sciences et en informatique. L'ÉTS accueille des étudiant(e)s d'un grand nombre de programmes techniques ainsi que du préuniversitaire en sciences de la nature. La réponse de l'ÉTS à cette hétérogénéité des formations antérieures a été la mise sur pied de ces tests qui permettent de mieux diriger l'étudiant(e) vers la formation initiale la plus adéquate et de définir de multiples profils d'accueil. Cette mesure a permis de diminuer le taux d'échec des premières sessions des programmes de baccalauréat.
- Programmes axés sur la pratique et l'expérimentation afin que les étudiant(e)s puissent se familiariser avec les enjeux auxquels font face les entreprises et les organisations. Les programmes de baccalauréat comportent des périodes de travaux pratiques, des séances de laboratoire et de projets de fin d'études.
- Clubs étudiants : l'engagement possible dans un des 70 clubs et de tous les genres (sociaux, humanitaires, artistiques, etc.), dont sept équipes sportives d'excellence ainsi qu'une vingtaine de clubs technologiques qui raflent tous les prix chaque année, fait partie intégrante du parcours étudiant à l'ÉTS. Les clubs et regroupements d'intérêt, expériences des plus formatrices, permettent de tisser des liens, de développer des compétences transversales, de démontrer son savoir-être et savoir-faire et ultimement de participer à des compétitions internationales d'envergures. Depuis déjà quatre ans, deux professeurs dédiés aux clubs accompagnent la démarche des étudiant(e)s, ce qui s'est avéré déterminant dans le degré d'innovation atteint au sein des clubs.
- Présence d'un bloc de trois heures par semaine de travaux pratiques en classe ou en laboratoire dans tous les cours de mathématiques, de sciences et d'informatique (1er cycle).
- Bureau de soutien à l'enseignement et poste de vice-doyen au développement pédagogique afin d'accompagner le personnel enseignant dans ses réflexions, ses questionnements et ses besoins d'ordre pédagogique ou technopédagogique, notamment pour répondre aux meilleures pratiques en matière d'enseignement en mode présentiel, en ligne, hybride ou comodal et ultimement favoriser la réussite étudiante.
- Offre d'ateliers et de conférences à l'intention des enseignant(e)s portant sur la réussite, la persévérance, les pédagogies actives, etc. ; site web de support à la formation à distance (FAD) destiné au corps enseignant.
- Cours PEP110 : Encadrement de la profession et éthique professionnelle (cours d'un crédit obligatoire pour tous les programmes de baccalauréat en génie de l'ÉTS). Cette activité comprend quatre séances en classe (ateliers) alternant avec des apprentissages en ligne, individuels et asynchrones.

- Ateliers offerts par la bibliothèque : sur des logiciels de gestion de références bibliographiques (EndNote, Zotero, etc.), sur la réalisation d'une revue de littérature, sur la réalisation d'affiches scientifiques, sur la recherche avancée en documentation scientifique, la recherche de brevets, la veille informationnelle.
- Bonification de l'offre du service d'aide à la rédaction (SARA) de la bibliothèque pour les étudiant(e)s des cycles supérieurs : service de révision par les pairs, activités de rétroaction en groupe, blitz de rédaction, activités de préparation à une conférence, variété d'ateliers sur la communication scientifique, la rédaction et la présentation dans les conférences.
- Service d'accompagnement individuel à la rédaction (thèses, mémoires, rédaction d'articles scientifiques, etc.) et offre d'une série d'ateliers en lien avec le développement des compétences langagières : lire et comprendre un article scientifique, rédiger une revue de littérature, etc.
- Service de soutien à l'apprentissage pour les cycles supérieurs. Le soutien ciblé pour les étudiantes et étudiants de 2e et 3e cycles est conçu pour favoriser le développement des compétences nécessaires à la réussite universitaire. Les thèmes suivants peuvent être abordés avec la conseillère : perfectionnisme, démotivation ou perte de sens en lien avec le projet d'études, sentiment d'imposteur, difficulté à conserver un rythme de vie équilibré et difficultés de communication avec la direction de recherche sont des thèmes fréquemment abordés.
- Le Café linguistique, un midi par semaine, permet également aux étudiant(e)s internationaux de converser dans plusieurs langues (français, anglais, espagnol ou toute autre langue) ensemble et d'échanger sur différentes cultures. Cela brise l'isolement et les amène en douceur à discuter de leurs enjeux d'intégration dans un contexte informel.
- Accompagnement individuel personnalisé pour favoriser l'adaptation à l'enseignement universitaire et pour travailler plus efficacement. Les intervenant(e)s y offrent des activités ciblées selon les besoins des étudiant(e)s et y abordent notamment la gestion du stress et de l'anxiété, la mémorisation, la planification du temps, la gestion des conflits, l'affirmation de soi, la pleine conscience, la motivation, le sommeil, la procrastination, les stratégies de lecture, la prise de notes et la préparation aux examens.
- Tutorat par les pairs Nimbus : service de tutorat gratuit par les pairs. Les tutrices et tuteurs guident les étudiant(e)s en révisant des notions, en proposant des exercices et en les redirigeant vers d'autres ressources au besoin.
- Offre de soutien à l'apprentissage aux étudiant(e)s en situation de handicap en présence sur le campus ou à distance ainsi qu'à ceux présentant différents troubles d'apprentissage. Trois conseillers et conseillères sont disponibles pour rencontrer les étudiant(e)s qui vivent des difficultés académiques ou qui sont visé(e)s par une sanction.
- Rencontres individuelles gratuites et confidentielles avec des intervenants en relation d'aide pour les étudiant(e)s qui éprouvent des difficultés psychosociales.
- Présence d'un intervenant de proximité sur le campus. Ce service d'intervention adapté à la réalité étudiante rend l'accès à l'aide psychosociale encore plus facile et rapide pour répondre aux demandes ponctuelles et aux situations d'urgence.
- Première ligne d'accès aux services à vie étudiante effectuée par une intervenante psychosociale. Rendez-vous immédiat si urgence ou dans la journée. Cette dernière évalue les besoins de l'étudiant(e) et le réfère au service approprié.

- Activités de prévention et de sensibilisation sur des thématiques diverses : le suicide, la santé mentale, le tabagisme, l'homophobie, la transphobie, le harcèlement psychologique et sexuel, les méfaits liés à la surconsommation de drogue et d'alcool, etc.
- Formations Campus bienveillantes : série de quatre formations offertes aux employé(e)s et aux étudiant(e)s. La première, Sentinelles ÉTS, porte sur les premiers soins psychologiques et forme les gens à servir de relais entre les personnes en détresse et les services d'aide. La deuxième, Sentinelles ÉTS, porte sur la prévention du suicide. La troisième porte sur le rôle de témoin actif en lien avec la sensibilisation à la surconsommation et aux violences à caractère sexuel lors d'événements festifs. La quatrième porte sur la communication respectueuse en équipe.
- Élaboration d'une campagne intitulée « Ensemble pour les diversités sexuelles et de genre ». S'inscrivant dans la prévention et la lutte proactive de l'ÉTS contre les violences à caractère sexuel et le harcèlement, elle vise notamment à favoriser une meilleure compréhension des enjeux vécus par les membres des communautés LGBTQ+ et à encourager la proactivité de la communauté universitaire à titre d'alliée.
- Formations offertes tout au long de l'année à tous les bénévoles et organisateurs d'activités étudiantes festives portant sur les notions de témoins actifs, les violences à caractère sexuel et les méfaits liés à la surconsommation d'alcool.
- Accompagnement et soutien par des professionnels de la vie étudiante pour toutes les activités étudiantes organisées sur le campus.
- Présence accrue dans les résidences par l'intervenant de proximité afin de briser l'isolement. Organisation d'activités en collaboration avec les membres de l'équipe de gestion des résidences.
- Optimisation continue du service de tutorat et de preneur de notes pour les étudiant(e)s en situation de handicap.
- Programme NeuroFOCUS se déclinant en : 1) un camp de préparation à la fin août pour 100 nouveaux étudiants désirant s'intégrer au campus de l'ÉTS, connaître de nouvelles personnes et s'approprier les meilleures dispositions aux études avant de commencer leur programme 2) deux cours hors programme de 1 crédit chacun: Stratégie d'études optimales (ATE075) et Équilibre de vie aux études (ATE085) et 3). Un groupe pour les cycles supérieurs tenant compte des défis particuliers rencontrés lors des études de 2e et 3e cycle. Une fois par semaine, pour une durée de dix semaines, ce programme a pour objectif de briser l'isolement qui survient fréquemment aux cycles supérieurs et de rendre leur parcours universitaire le plus équilibré et efficace possible.
- Séances d'études de groupes supervisés par un intervenant des Services à la vie étudiante tout au long de l'année (« Clanche ton étude »). Café et popcorn sont offerts et motivent les étudiant(e)s à se préparer pour leurs examens et faire leurs travaux. La méthode Pomodoro est proposée : cela consiste à faire des cycles de 25 minutes de travail et 5 minutes de pause.

ENCADREMENT DES STAGES

Le modèle d'enseignement coopératif développé par l'ÉTS, axé sur la pratique qui valorise l'intégration à l'emploi, contribue largement à favoriser la rétention de la population étudiante internationale. L'ÉTS présente un des meilleurs taux de rétention des universités québécoises avec 86 % au baccalauréat et 45 % aux cycles supérieurs (68 % pour les finissant(e)s français(es)).

Les étudiant(e)s de baccalauréat effectuent un minimum de trois stages dans les programmes de génie et un stage dans le programme de baccalauréat en informatique distribuée. Tous les stages réalisés dans le cadre des programmes d'études de l'ÉTS sont rémunérés (moyenne de 17 000 \$ par stage) et permettent aux étudiant(e)s d'établir des contacts professionnels. Pour les étudiant(e)s inscrits aux programmes de maîtrise avec projet, il est possible de réaliser un stage (optionnel).

L'encadrement des stages se divise en deux étapes principales : la préparation et la recherche de stages, puis l'encadrement durant le stage.

Préparation et recherche de stage

Dès la première session, les étudiants sont accompagnés par une équipe de conseillers en planification de stages. Les étudiants doivent compléter et réussir le Cours PRE011 ou PRE013 (baccalauréat) ou PRE811 (maîtrise) qui comprend deux volets :

- Développement professionnel : Ce programme de formation, composé de quatre modules, quatre tests et un examen final, vise à fournir un soutien pratique pour faciliter la recherche de stage ou d'emploi et l'intégration professionnelle. Les principaux objectifs d'apprentissage visent la compréhension des règlements relatifs aux stages, l'intégration des méthodes pour obtenir un stage, les principes du marché du travail et du réseautage, la rédaction du dossier de candidature, l'éthique en processus de recherche de stage, et la préparation aux entrevues.
- Santé et sécurité au travail : Ce séminaire de 15 heures sensibilise les étudiant(e)s aux situations à risque en milieu de travail, en conformité avec la loi assurant la protection des stagiaires du Québec.

Encadrement durant le stage

L'étudiant(e) est accompagné(e) par un(e) coordonnateur(trice) tout au long de son parcours en stage.

- Avant le stage : Les outils sont présentés aux étudiants : le plan de cours du stage, une boîte à outils, le calendrier de la session, etc.
- Début de stage : Une rencontre de groupe avec le ou la coordonnateur(trice) de stage explique le déroulement de la session ainsi que les lois et règlements applicables durant un stage. Une communication est effectuée avec les superviseur(e)s en entreprise pour expliquer les suivis à faire, leur rôle, celui du stagiaire et celui des coordonnateur(trice)s de stage.
- Semaine 3 : Les étudiant(e)s doivent remettre un rapport d'intégration. En cas de défis, le coordonnateur ou la coordonnatrice contacte rapidement l'étudiant(e) pour rectifier la

situation. Un court sondage est envoyé aux superviseur(e)s pour évaluer les besoins de suivi. Des actions sont posées si nécessaire pour résoudre les défis notés.

- Semaine 6 : Une pré-évaluation est complétée. Superviseur(e) et étudiant se rencontrent afin de faire le point sur les attentes et les livrables pour l'étudiant. Cette évaluation est envoyée au coordonnateur de stages, qui voit si des actions sont nécessaires pour recadrer certains défis.
- Semaines 7 à 12 : Des rencontres de suivi de stage, en entreprise ou virtuelles, ont lieu avec tous les stagiaires et leur superviseur(e) en entreprise. Un plan d'action est mis en place en cas de défis.
- Semaine 14 : Les étudiant(e)s doivent remettre leur rapport de fin de stage et une évaluation est complétée par le ou la superviseur(e).

Après le stage 1 :

Des rencontres de groupe par programme permettent de faire une rétroaction constructive et de partager les expériences avec d'autres étudiant(e)s. Un test psychométrique Nova est administré, suivi d'une rencontre de trois heures en groupe pour comprendre le test, les résultats et les applications possibles dans leur quotidien, à l'école et en stage. Ce modèle d'encadrement vise à favoriser la réussite des stages et à offrir un soutien continu aux étudiant(e)s tout au long de leur parcours académique et professionnel.

L'équipe de Stages ÉTS est composée de 40 personnes, dont les conseillères et conseillers en planification de stage et les coordonnatrices et coordonnateurs de stages.

Les conseillères et conseillers en planification de stage sont des professionnel(le)s du développement de carrière qui accompagnent et encadrent les étudiant(e)s en regard de leur cheminement professionnel afin de maximiser leur intégration dans le secteur de l'ingénierie. Leurs principaux mandats consistent à :

- Encadrer et soutenir les étudiant(e)s dans le cadre du volet développement professionnel des cours PRE011, PRE013 et PRE811;
- Conseiller individuellement les étudiant(e)s quant à leur cheminement, curriculum vitae, portfolio numérique, performance en entrevue et profil de carrière;
- Développer de nouveaux outils afin de favoriser l'employabilité des étudiant(e)s;
- Accompagner les étudiant(e)s bloqués dans leur cheminement.

Les coordonnatrices et coordonnateurs de stage établissent des liens avec les milieux industriels de leur territoire, en vue de favoriser la participation des entreprises au système d'enseignement coopératif de l'ÉTS et de développer des stages. Elles et ils interviennent auprès des employeurs, des étudiant(e)s et de l'ÉTS. En ce qui concerne l'encadrement des étudiant(e)s, leurs principaux mandats consistent à :

- Évaluer la pertinence des stages offerts et vérifier le respect de la description initiale;
- Assurer le suivi des stagiaires et en évaluer le rendement, notamment lors de la visite de la ou du stagiaire, de la correction du rapport de stage et lors de la rencontre de retour;

- Conseiller les étudiant(e)s en ce qui concerne les besoins et attentes des employeurs, et les informer des tendances et fluctuations du marché.

Dans un objectif d'amélioration continue, Stages ÉTS a finalisé à l'été 2024 l'implantation d'un projet de refonte de ses outils d'encadrement, visant à mettre à jour et rehausser l'accompagnement pédagogique des stages.

ENCADREMENT AUX CYCLES SUPÉRIEURS

- Guichet unique de service pour les étudiant(e)s de cycles supérieurs afin de les guider et de les appuyer dans leur recherche d'information concernant tous les aspects de leur cheminement aux cycles supérieurs. Ce guichet consiste en une équipe de deux personnes minimalement qui peut recevoir les étudiant(e)s sur place ou traiter les demandes d'information via une boîte courriel dédiée. Il prend également en charge l'organisation d'activités de vulgarisation scientifique et l'accompagnement des étudiant(e)s y participant. Ce soutien contribue à la réussite du parcours académique des étudiant(e)s et à la valorisation de leurs travaux de recherche.
- Pages du site Web (français et anglais) à l'intention des étudiant(e)s de cycles supérieurs afin de regrouper sous l'étendard « Guichet des cycles supérieurs » toutes les ressources de l'ÉTS qui s'adressent spécifiquement aux étudiant(e)s de cycles supérieurs afin de mieux les guider dans leur cheminement (<https://www.etsmtl.ca/etudier-a-lets/guichet-cycles-superieurs>).
- « Plan de réussite » issu des travaux du Comité sur l'encadrement aux cycles supérieurs, qui consiste en un modèle d'entente étudiant(e) -directeur(trice) couvrant plusieurs aspects de l'encadrement (p. ex. calendrier, modalités d'interaction, financement) en vue notamment de mieux gérer les attentes mutuelles, de favoriser une progression continue du travail de recherche, de prévenir les situations conflictuelles.
- « Guide des responsables de programmes de cycles supérieurs ». Les responsables de programmes sont des professeur(e)s qui ont la responsabilité d'un ou plusieurs programmes dans une discipline donnée et dont le mandat est notamment de conseiller les étudiant(e)s dans leur choix de cours et leur cheminement dans le programme. Ces professeur(e)s participent également au traitement des admissions des étudiant(e)s dans leur programme. Ce guide sert surtout à former les nouveaux responsables de programmes de cycles supérieurs afin de veiller à ce qu'ils comprennent bien leur rôle et qu'ils aient accès à toutes les informations pertinentes.
- Atelier ATE800 Intégrité intellectuelle : un savoir-être et savoir-faire (0 crédit) et ATE850 Règles de base en santé et sécurité (0 crédit) obligatoires pour les étudiant(e)s de tous les programmes de cycles supérieurs : doctorat, maîtrise avec mémoire, maîtrise avec projet, DESS et programmes courts de 2e cycle. Le matériel de l'atelier ATE800 est aussi intégré à l'activité obligatoire des programmes de baccalauréat COM110 Méthodes de communication (3 crédits). L'atelier permet aux étudiant(e)s de faire une distinction entre les idées personnelles et celles d'autrui. L'atelier permet d'introduire correctement dans les textes le discours, les idées, les graphiques ou autres éléments tirés d'autres ouvrages ou de sites et d'en identifier la source. L'atelier traite de plagiat et sanctions, de responsabilités morales et légales, des types de citations, des règles applicables, de l'identification des sources.

- Offre de stages aux cycles supérieurs : grâce entre autres aux bourses Mitacs et aux subventions de recherche industrielle des professeur(e)s, les étudiant(e)s aux cycles supérieurs de toute provenance ont l'occasion d'appliquer leurs compétences, mettre en pratique leur expertise et mieux s'adapter à la réalité du marché du travail.

SOUTIEN FINANCIER

- Service d'aide afin d'accompagner les étudiant(e)s, notamment dans leur demande de prêts et bourses du gouvernement. Service d'aide en planification budgétaire.
- Programme offrant un soutien financier aux étudiant(e)s de maîtrise avec mémoire, et au doctorat aux fins de la présentation de leurs travaux de recherche dans des événements nationaux et internationaux reconnus dans leur domaine. Le but de ce programme est de soutenir la diffusion et le rayonnement des travaux de recherche.
- Plusieurs programmes d'aide financière, comme le fonds d'urgence, les bourses de soutien financier, etc.
- Les subventions de recherche obtenues annuellement par les professeur(e)s, de l'ordre de près de 40 M\$, sont en grande partie utilisées pour soutenir les étudiant(e)s.
- L'ÉTS rembourse tous les cours de français langue seconde aux étudiant(e)s admis à la maîtrise avec mémoire et au doctorat sur la base de l'anglais.
- L'ÉTS offre des bourses qui soulignent l'excellence du dossier scolaire, encouragent la persévérance, font la promotion d'un choix de carrière ou valorisent leur engagement parascolaire.
- Banque alimentaire : grâce à l'appui de la communauté ÉTS et la collaboration de Moisson Montréal, depuis 2021, 130 étudiant(e)s par session bénéficient d'un panier mensuel de denrées alimentaires.

ACCUEIL ET ENCADREMENT DES ÉTUDIANT(E)S INTERNATIONAUX

- L'ÉTS emploie des ressources réglementées en immigration (CRIÉE ou CRIC) pour accompagner et conseiller les étudiant(e) internationaux(-ales) dans leurs démarches d'obtention des autorisations auprès des gouvernements.
- Le Service des relations internationales (SRI) a dispensé 96 consultations individuelles, dont 27 % pour des étudiant(e)s dont la langue de communication est l'anglais, et effectué 45 interventions de groupe, dont 9 en anglais.
- Élaboration d'un document institutionnel de référence sur le parcours d'immigration de la communauté étudiante internationale.
- Mise à jour des contenus d'infolettres communiquées entre l'admission et l'arrivée au Canada.
- Mise à jour des services et contenus web pour les étudiant(e)s concernant l'obtention et le renouvellement des documents d'immigration, la transition en fin de programme, les autorisations de travail et les programmes de mobilité entrante (double diplôme, programmes passerelles et échange).
- Support multilingue pour l'accueil et l'intégration (webinaires, ateliers, rencontres individuelles).

- Collaboration avec le nouveau club visant le soutien et l'intégration de la communauté étudiante internationale, le Cercle des étudiants internationaux de l'ÉTS (CintÉTS).
- Programme Contact pour étudiant(e)s de l'international. Ce programme permet de jumeler des étudiant(e)s d'expérience (personnes mentores) avec de nouveaux(-elles) arrivant(e)s de l'international (personnes mentorées). Cela facilite la création de contacts et de relations fondées sur le respect mutuel, la bienveillance, l'entraide et le partage d'expérience.

Autres mesures d'encadrement des étudiant(e)s

- Passage intégré baccalauréat-maîtrise : Les étudiant(e)s inscrit(e)s au baccalauréat à l'ÉTS doivent réaliser trois stages et satisfaire aux exigences d'évaluation de stages pour obtenir leur diplôme de baccalauréat en génie. Lorsqu'elles et ils entreprennent leur troisième stage, plusieurs se font offrir un emploi au sein de l'entreprise où elles et ils réalisent leur stage. Pour favoriser la poursuite des études à la maîtrise et contribuer à former une main-d'œuvre hautement qualifiée dans des secteurs de pointe, l'ÉTS a mis en place un passage intégré de baccalauréat-maîtrise avec mémoire. Le concept du passage intégré est d'amener l'étudiant(e) à :
 - Exécuter le troisième stage dans un environnement de R&D, en lien direct avec ce qui deviendra son projet de mémoire, en obtenant une reconnaissance de 9 crédits de recherche.
 - Intégrer dans ses cours de concentration (à partir de 74 crédits de baccalauréat) des activités de cycles supérieurs pertinentes au projet de recherche.
 - Comité ÉDI – Objectif Féminin pluriel : une initiative dont le but principal est de faire de l'ÉTS l'école préférée des femmes en génie. L'objectif est d'accueillir 30 % d'étudiantes, tous cycles confondus, d'ici 2030, à l'instar d'Ingénieurs Canada, qui a lancé cette campagne. Pour accroître l'intérêt des femmes pour le génie et pour l'ÉTS, il doit y avoir une offre de cours, des possibilités de recherche et un environnement accueillant et inclusif où les femmes, particulièrement les étudiantes, mais aussi les enseignantes, employées ou cadres, sentiront qu'elles sont à leur place.
 - G-Change Imaginé par l'ÉTS et propulsé par RBC, le programme G-CHANGE a pour mission d'inspirer la relève féminine âgée de 15 à 19 ans à s'intéresser aux sciences, technologies, informatiques et mathématiques (STIM) pour innover et agir à titre de réelle actrice du changement et également à mettre en lumière des femmes œuvrant en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques. À travers une programmation d'activités et d'initiatives toute l'année, G-CHANGE souhaite fédérer une communauté de personnes ayant à cœur la place des femmes en STIM. Toutes les activités ne présentent que des intervenantes féminines : conférencières, animatrices, panélistes, présentatrices d'ateliers, ambassadrices, etc. Plus d'une centaine de professeures, maîtres d'enseignement, chargée de cours, étudiantes et diplômées de l'ÉTS ont contribué au succès de l'événement depuis 2020.

Programmes d'activités de recherche

Tournée vers l'industrie, la recherche à l'ÉTS instaure des collaborations qui ont des incidences concrètes pour la société. L'approche de l'ÉTS se traduit par des partenariats à long terme, la présence de ses étudiant(e)s au sein des entreprises ainsi que le développement de concepts novateurs pouvant servir aux communautés.

- 70 % des activités de recherche sont liées à des projets réalisés conjointement avec des entreprises, des organismes à but non lucratif, des villes ou des ministères. Il peut s'agir de contrats de recherche et développement en partenariat, de projets sectoriels stratégiques, de projets de collaboration avec des étudiant(e)s de tous les cycles, ou encore d'accès aux infrastructures et aux expertises de recherche.
- L'ÉTS compte 85 chaires, groupes et unités de recherche.
- Chaque année, l'ÉTS produit près de 1 300 publications et contributions de recherche (ex. : articles, livres et chapitres de livre, conférences, rapports techniques, communications).

Principales orientations de recherche

1. Action climatique

L'urgence de répondre aux phénomènes climatiques actuels interpelle vivement l'ÉTS. Nous devons donc étudier, modéliser et planifier ces changements, afin de pouvoir nous y adapter et devenir résilients. Les solutions seront forcément multiples : réduction à la source, modification des comportements, changements législatifs et évolution des politiques. La technologie sera appelée à jouer un rôle de premier plan. C'est la raison pour laquelle nous cherchons à révolutionner les approches en matière d'industrialisation durable, de transition énergétique et d'économie circulaire, afin de passer de la réduction des impacts à la création de valeur.

2. Sécurité et accessibilité

Derrière la sécurité des individus ou celle des systèmes informatiques – tout comme derrière la sécurité alimentaire ou économique – se trouvent des systèmes efficaces et fiables. Ces systèmes contribuent à rehausser le niveau de vie et à procurer un accès plus équitable aux ressources : à l'eau potable dans les régions en développement, à l'infrastructure numérique et intelligente dans les villes et aux services de télémédecine dans les régions éloignées, par exemple. Nous croyons que les technologies peuvent assurer à tous un monde plus juste, convivial et sécuritaire, et ce, tant à l'échelle locale que globale.

3. Créativité, collaboration et entrepreneuriat

Ces trois éléments interreliés sont nécessaires pour résoudre des problèmes complexes. Il s'agit ici de changer la culture et de travailler systématiquement ensemble. C'est pourquoi nous cultivons l'innovation et l'audace par une approche intégrée, interdisciplinaire et intersectorielle, afin que les bonnes idées se transforment en solutions percutantes.

4. Santé et mieux-être

Être en meilleure santé, à toutes les étapes de la vie, implique une approche globale qui vise non seulement à traiter les maladies, mais également à les prévenir. Pour y parvenir, il faut déployer des stratégies de promotion de la santé qui misent autant sur les aspects physiques que psychologiques des personnes. Nous devons donc nous appuyer sur des expertises variées dans le domaine du génie tout en collaborant étroitement avec des experts d'horizons divers au sein de laboratoires vivants, afin de créer les technologies de demain.

Domaines stratégiques de recherche

1. Aéronautique et aérospatiale

La concurrence mondiale, toujours plus forte dans les secteurs de l'aéronautique et de l'aérospatiale, est amplifiée par les pressions environnementales. Plusieurs fondent beaucoup d'espoir sur la création d'un avion vert ou écologique. Conscientes de ces enjeux et désireuses de soutenir la compétitivité de l'industrie canadienne, nos équipes de recherche contribuent largement au développement de technologies visant à réduire l'empreinte environnementale ainsi qu'à augmenter la performance et la fiabilité des aéronefs.

Nous sommes à l'avant-garde dans ces secteurs. Les équipements qui garnissent nos laboratoires sont de tout premier ordre. Nos équipes de recherche collaborent également avec les plus grandes entreprises de l'industrie, en plus de jouer un rôle de premier plan au sein d'associations, telles que le Consortium de recherche et d'innovation en aérospatiale du Québec (CRIAQ) et le Consortium en aérospatiale pour la recherche et l'innovation au Canada (CARIC).

2. Systèmes intelligents et autonomes

L'innovation en matière industrielle passait autrefois par l'automatisation. Or, ces systèmes comptent encore sur l'intervention humaine pour être programmés et surveillés. De plus, il est parfois difficile de les faire fonctionner dans de nouveaux contextes. En conférant de l'intelligence aux machines qui les composent, ces systèmes intelligents et autonomes peuvent maintenir l'efficacité de même que la précision des opérations qu'ils doivent accomplir, car ils arrivent à détecter, planifier et agir seuls dans un environnement changeant. Les applications sont diverses : transport autonome, diagnostic assisté, technologies financières, robotique collaborative, etc. Tous ces domaines nécessitent à la fois des algorithmes d'IA performants pouvant pallier les aléas de la vie réelle, de même que des systèmes aptes à « ressentir » leur environnement et à agir sur celui-ci.

3. Matériaux innovants et fabrication avancée

Nos équipes de recherche analysent, conçoivent, transforment, produisent et testent des technologies composées de matériaux optimisant leur performance, leur durabilité, leur rentabilité et leur capacité de revalorisation, et ce, de façon qu'elles aient une incidence positive sur l'environnement. Utilisés pour les outils de transformation ou pour la production de produits finis, ces matériaux sont plus robustes, résistants, légers, propres et recyclables. Plusieurs secteurs industriels peuvent profiter de ces matériaux, qui s'intègrent dans une perspective de développement durable, notamment ceux du transport et de la santé. Nos équipes de recherche

s'efforcent constamment de rendre les matériaux intelligents en recourant à des technologies émergentes.

4. Technologies pour la santé

Les besoins en santé au Québec et au Canada sont de plus en plus grands, notamment en raison du vieillissement de la population, de l'influence des phénomènes environnementaux ou de l'apparition de nouvelles maladies. Améliorer l'offre et l'efficacité des services de santé et de bien-être est donc un enjeu primordial, et nous croyons fermement que la technologie peut y contribuer. Nous avons donc choisi de concevoir en priorité des technologies innovantes destinées au bien-être, à l'amélioration de la qualité de vie, et à la prévention, au dépistage et au traitement des problèmes de santé. Toujours animées par le souci d'offrir des solutions concrètes, nos équipes de recherche collaborent étroitement avec des partenaires industriels et du personnel clinique au sein même des établissements hospitaliers.

5. Infrastructures et milieux bâtis

Nos équipes de recherche proposent des solutions pour moderniser l'industrie de la construction ainsi que construire des infrastructures et des milieux bâtis qui sont résilients et durables. Les solutions qu'elles proposent concourent donc à réduire l'empreinte environnementale, favoriser le bien-être des communautés, assurer la pérennité des ouvrages de même qu'améliorer la productivité, l'efficacité ainsi que la qualité des projets de construction et de développement urbain.

6. Systèmes logiciels, multimédia et cybersécurité

Les outils numériques, et plus particulièrement les logiciels, sont aujourd'hui omniprésents dans tous les aspects de notre vie. La croissance en ce domaine favorise un accès toujours plus grand à des solutions visant à contrôler des équipements et des objets connectés, à interagir avec des machines ou d'autres humains, à traiter et à stocker des données, etc. Indispensables, les logiciels se doivent d'être toujours plus fiables et sécurisés. Comme leur empreinte carbone est importante, leur durabilité doit être améliorée. De ce fait, nos équipes de recherche s'efforcent d'améliorer la qualité, la sécurité et la fiabilité des logiciels tout en réduisant leur empreinte environnementale. Du côté du génie logiciel et des technologies de l'information, nos équipes sont reconnues pour mettre en place des systèmes visant la création d'environnements numériques et interactifs.

7. Développement durable, économie circulaire et enjeux environnementaux

Les conséquences de l'activité humaine sur l'environnement sont bien connues. Elles engendrent des changements climatiques qui ont des incidences sur les activités économiques, le bien-être et la sécurité des communautés. Trouver des méthodes, des outils et des procédés pour réduire leurs effets, mais aussi pour utiliser les ressources de manière durable et circulaire, représente un enjeu prioritaire pour tous, qu'il s'agisse de la population en général, des gouvernements ou des universités. À l'ÉTS, cette préoccupation se traduit par l'attention portée par nos équipes de recherche multidisciplinaire à optimiser l'utilisation des ressources dans une perspective d'économie circulaire : la réduction des matières résiduelles, la création de nouvelles méthodes

de traitement de l'eau, de l'air et des sols, ainsi que le développement de la ville durable et de l'agriculture urbaine.

8. Capteurs, réseaux et connectivité

Étant donné la multiplication des usages numériques, la connectivité est devenue indispensable dans notre vie. Les entreprises ne font pas exception : plusieurs éléments de leur chaîne logistique sont maintenant optimisés par des technologies de l'information et des communications (TIC), tandis que des solutions matérielles et logicielles servent à interconnecter les personnes ou les objets tout en favorisant l'innovation, la créativité, la valorisation de l'information, et l'accessibilité et la coopération. Que ce soit dans l'industrie des vêtements connectés, dans le secteur des infrastructures ou dans les domaines de la santé, de l'agriculture urbaine ou des transports (pour ne nommer que ceux-ci), des capteurs robustes, autonomes énergétiquement, et leur infrastructure de communication doivent être conçus de manière à établir des diagnostics en temps réel et permettre des actions correctrices, et ce, avant que les problèmes n'apparaissent et prennent de l'ampleur.

9. Quantique appliquée

Si les développements de la microélectronique ont largement contribué à l'émergence de la société numérique actuelle, les avancées en mécanique quantique remplaceront vraisemblablement les technologies de pointe d'aujourd'hui. Ces nouveaux usages conduiront à des changements fondamentaux dans des domaines aussi diversifiés que la santé, la défense, les communications et la gestion des ressources. À ce titre, on estime que le secteur canadien de la quantique générera des investissements devant surpasser les huit milliards de dollars en 2030. Nos équipes de recherche comptent activement participer au développement de ce secteur prometteur.

Réalizations marquantes sur le plan de la recherche

FAITS SAILLANTS 2024-2025 :

- Augmentation de 4 % du financement annuel, un nouveau record pour l'ÉTS.
- Obtention d'un premier projet Horizon Europe en tant que co-applicant sous le pilier 2, pour un montant total de 596 178 \$.
- 318 demandes de subvention soumises au cours de l'année, dont 45 % réalisées en septembre et octobre.
- Deux nouvelles Chaires de recherche du Canada octroyées.
- Financement doublé en sciences humaines et sociales, témoignant d'une diversification croissante des activités de recherche de l'ÉTS.
- Augmentation de 58 % du nombre de dossiers évalués par le comité d'éthique.
- Hausse de 26 % du nombre d'ententes conclues.
- Augmentation de 60 % du nombre de déclarations.
- Et enfin, 2 millions de dollars en redevances générées par les innovations transférées, un record pour l'ÉTS.

RAPPORT SUR LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Priorités de développement

L'École de technologie supérieure, créée en 1974, a pour mission le développement technologique et économique du Québec. Elle est une constituante du réseau de l'Université du Québec. L'ÉTS compte plus de 290 professeurs et maîtres d'enseignement. Spécialisée en génie et en ingénierie d'application, l'ÉTS forme 25 % des ingénieur(e)s du Québec et compte 12 000 étudiant(e)s, incluant 4 650 aux cycles supérieurs. Quelque 36 % de nos étudiants proviennent de l'international. En matière de diplomation, l'ÉTS se classe au premier rang au Québec et au deuxième rang des facultés de génie au Canada quant au nombre de diplômes de baccalauréat décernés au 1er cycle. Centrée sur l'enseignement coopératif, la recherche appliquée, le transfert technologique et le développement de nouvelles technologies, l'ÉTS forme des ingénieur(e)s ainsi que des chercheur(euse)s à une approche pratique et innovatrice.

Depuis sa création, elle a établi des partenariats solides avec l'industrie et le milieu des affaires, participant ainsi à créer de la valeur pour les entreprises. D'ailleurs, plus de 1 000 entreprises annuellement bénéficient des étudiant(e)s de l'ÉTS comme stagiaires, une expérience riche qui contribue à présenter un impressionnant taux de placement de nos diplômé(e)s de 93 %. Sur le plan de l'entrepreneuriat, l'incubateur créé par l'ÉTS, le Centech, connaît aussi une grande part de succès, classé parmi les 10 meilleurs au monde selon UBI Global. Il se trouve dans les locaux d'Ax.c, le nouveau *hub* d'innovation de calibre international créé par l'ÉTS à la Place Victoria (ancien parquet de la bourse) pour toute la communauté entrepreneuriale innovante du Québec. Il s'agit d'un nouvel environnement multifonctionnel comprenant des lieux de rencontre pour des événements, des espaces de travail collaboratifs, de multiples opportunités de maillage et de réseautage ainsi qu'un accès privilégié à diverses ressources de pointe, incluant un espace de travail pour prototypage. Ensemble, le Centech et Ax.c contribuent activement au développement de jeunes pousses innovantes.

Sur la scène internationale, l'ÉTS se distingue par les solides collaborations académiques et scientifiques des membres de son corps professoral avec des collègues d'établissements étrangers dans plus d'une centaine de pays, de même que par ses activités de coopération internationale et ses programmes d'échanges internationaux. Les étudiantes et étudiants internationaux proviennent de 70 pays, notamment la France, qui se classe au premier rang des pays d'origine, avec près de 2 000 inscrits. Près de 90 % de la communauté étudiante internationale provient de pays francophones. Grâce à son modèle axé sur la pratique qui valorise l'intégration à l'emploi par des stages à tous les cycles, l'ÉTS présente un excellent taux de rétention et d'intégration.

En 2025-2026, nous en sommes à la première année d'exercice de notre nouveau plan stratégique 2025-2030. Il est le fruit d'une démarche collective et s'appuie sur les réflexions menées avec l'ensemble de notre communauté. Notre ambition est claire : développer l'influence et l'impact de l'ÉTS au Québec, au Canada et à l'international.

Nouveaux programmes

Le monde change vite. Les avancées technologiques, la transformation des industries, les enjeux environnementaux et sociétaux exigent que nous allions encore plus loin. C'est pourquoi nous voulons continuer à enrichir et diversifier nos programmes, en environnement ou en aérospatiale par exemple, pour mieux répondre aux besoins de la société et du marché du travail. En 2025, nous avons accueilli de nouvelles cohortes de nos nouveaux baccalauréats en design de l'expérience utilisateur (UX) et en génie aérospatial. Ce sont ces nouveaux programmes qui alimentent nos projets de développement, notamment immobiliers.

Le baccalauréat en génie aérospatial de l'ÉTS est offert à l'aérocampus de Saint-Hubert, à Longueuil, au cœur d'un des pôles de la zone d'innovation aérospatiale québécoise, Espace Aéro. La mission de cette zone d'innovation est de positionner le Québec comme un chef de file mondial en mobilité aérienne durable et intelligente, en concentrant les efforts de recherche, d'innovation et de formation sur deux thématiques principales : la décarbonation et la mobilité autonome. Les premiers étudiants et étudiantes de ce programme ont accès à des salles de classe entièrement rénovées, au sein même de l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA), ainsi qu'à des laboratoires partagés, grâce à une collaboration avec cégep Édouard-Montpetit et l'ÉNA.

Le baccalauréat en design de l'expérience utilisateur (UX) constitue le premier programme de ce genre au Québec. Les designers UX étudient les besoins et comportements des utilisateurs ainsi que le contexte d'utilisation d'un produit ou d'un service numérique. Ils génèrent ensuite des solutions qu'ils matérialisent sous forme de prototypes afin de les faire tester par des utilisateurs.

Ce nouveau programme est basé dans le tout nouveau pavillon F, au cœur du campus principal de l'ÉTS au centre-ville de Montréal, profitant d'installations à la fine pointe inaugurées officiellement à l'automne 2025. L'ÉTS possède des infrastructures et des laboratoires uniques qui sont mis à la disposition des enseignant(e)s et de leurs étudiantes et étudiants, notamment un atelier de prototypage équipé à la façon d'un *makerspace* (coupeuse laser, imprimantes 3D, équipement de couture et atelier de menuiserie avec une CNC), un laboratoire de recherche utilisateur équipé pour l'oculométrie (*eye tracking*) et pour les mesures physiologiques, ainsi qu'un laboratoire dédié à la réalité virtuelle, augmentée et mixte. Le bâtiment compte près de 30 salles de classe, des aires d'apprentissage libre, des salles de travail, des bureaux réservés, des centres de recherche, des espaces administratifs et un café étudiant.

Projets immobiliers

Ce sont ces nouveaux programmes et ces nouvelles clientèles étudiantes qui, en plus de notre déficit d'espace reconnu, alimentent et dirigent nos priorités de développement immobilier à court et moyen terme.

Projet DOW

En 2025, nous avons essuyé une dure nouvelle, alors que le ministère de l'Enseignement supérieur nous a avisés que le projet du DOW ne figurait plus aux priorités gouvernementales, malgré le fait qu'il s'agissait d'un des projets réalisés sous la loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure et que le projet devait répondre enfin à un déficit d'espace

reconnu à l'ÉTS par le MES. Le projet intitulé École de technologie supérieure, complexe Dow (projet n° 248 du PQI) prévoyait la réhabilitation complète du site de l'ancienne brasserie Dow, situé à l'intersection des rues Peel et Notre-Dame. Il prévoyait notamment la démolition des bâtiments existants pour permettre la construction d'un nouvel édifice d'environ 20 000 m² brut, en réponse au déficit d'espace reconnu par le ministère de l'Enseignement supérieur. Ce site, propriété de l'ÉTS, présente un potentiel de développement total de 82 600 m², réparti en trois phases.

Cette décision, bien que respectée, compromet notre capacité à offrir un environnement d'enseignement et de recherche adéquat pour répondre aux besoins croissants de notre population étudiante et soulève des enjeux de sécurité prioritaires liés à l'état du bâtiment existant, dont la démolition s'impose à court terme.

Les évaluations réalisées dans le cadre de l'élaboration du dossier d'opportunité avec la Société québécoise des infrastructures (SQI) démontrent que le maintien des bâtiments n'est ni économiquement viable ni sécuritaire. Les bâtiments sont actuellement interdits d'accès aux usagers et au personnel en raison de la contamination généralisée à risque élevé et de la dégradation avancée d'éléments structuraux (escaliers, planchers et plafond). Dans ce contexte, les enjeux de sécurité, les frais récurrents annuels et les investissements importants qu'exigerait la conservation des bâtiments condamnés à être démolis démontrent que la démolition à court terme constitue l'option la plus responsable, tant du point de vue de saine gestion des fonds publics que du point de vue de la sécurité publique.

La Ville de Montréal a déjà adopté le règlement RCA25 22012 autorisant notamment la démolition des bâtiments sur le site de l'îlot DOW. Les démarches se poursuivent auprès du MES pour le financement de ces travaux nécessaires. Une fois la démolition complétée, le site de l'îlot Dow deviendra un levier stratégique pour le développement futur de l'ÉTS.

Aérocampus

Pour soutenir l'aérospatial, un secteur économique important du Québec, pour lequel l'ÉTS vient de créer un nouveau programme de génie, il importe de se doter d'un nouveau bâtiment pour accueillir les nouveaux étudiants et étudiantes, chercheurs et chercheuses, dans la zone Espace Aéro de Longueuil.

L'Aérocampus est un projet qui s'inscrit dans la Stratégie québécoise de l'aérospatiale – Horizon 2026 pour la création de la zone Espace Aéro. Lancée officiellement en mai 2024, la zone Espace Aéro prévoit la création d'un pôle d'innovation pour soutenir le développement de nouveaux projets destinés au domaine de l'aérospatiale. De plus, certains partenaires privés, dont Pratt & Whitney Canada, ont exprimé leur intérêt à contribuer à la création de l'Aérocampus, affirmant ainsi son soutien au développement des compétences essentielles pour répondre aux besoins futurs de main-d'œuvre de l'industrie aérospatiale.

À court terme, il s'agit de planifier la construction d'un nouveau pavillon axée sur la recherche et l'innovation, tout en tenant compte d'une éventuelle phase 2 pour le volet enseignement et les possibilités de mutualisation des espaces entre trois institutions, soit l'ÉNA, le CTA et l'ÉTS.

L'édifice proposé, d'une superficie estimée de 3 563 m² bruts répartis sur trois étages, sera conçu pour favoriser un environnement d'apprentissage moderne avec des laboratoires, une grappe de recherche et des espaces communs pour les étudiants aux cycles supérieurs, les professeurs et le personnel. Des espaces seront également disponibles pour accueillir des partenaires et favoriser l'innovation et l'entrepreneuriat scientifiques. Cet ajout d'espace contribuera à réduire le déficit d'espace en recherche à l'ÉTS, bien qu'il ne permette pas de le combler totalement à long terme.

Le projet du nouveau pavillon universitaire de l'ÉTS à l'Aérocampus est estimé à 65 M\$, incluant la construction et une réserve pour les équipements de laboratoires spécialisés. Le financement recherché serait réparti entre le gouvernement du Québec, le gouvernement fédéral et l'ÉTS avec ses partenaires privés. L'échéancier préliminaire vise une ouverture du pavillon en janvier 2030, échéancier qui demeure tributaire de l'obtention des autorisations gouvernementales nécessaires pour permettre le démarrage et le bon déroulement du projet. L'ÉTS occupe temporairement des locaux loués à l'ÉNA depuis septembre 2025 afin d'offrir son programme en génie aérospatial.

Campus Sainte-Marthe

En vue de soutenir le développement du futur baccalauréat en génie environnemental, l'ÉTS poursuit également le développement de son campus de Sainte-Marthe, une petite municipalité de 1 100 habitants dans la municipalité régionale de comté (MRC) de Vaudreuil-Soulanges.

Plusieurs membres de notre corps enseignant en génie de la construction développent un nouveau département dédié à former des ingénieurs capables de concevoir des solutions technologiques innovantes et durables pour répondre aux enjeux environnementaux mondiaux. Le programme de génie de l'environnement, que l'on souhaite lancer en 2027 ou 2028, offrira un baccalauréat complet axé sur les enjeux écologiques majeurs, tels que les changements climatiques, la gestion des ressources naturelles, la transition énergétique, ainsi que la qualité de l'air, de l'eau, des déchets et des sols. Ce programme a pour objectif de fournir aux étudiants des connaissances approfondies en sciences de l'environnement, tout en les équipant des compétences techniques nécessaires pour appliquer ces savoirs au développement de solutions concrètes et innovantes.

Le campus de l'ÉTS, situé à Griffintown, en plein cœur d'un milieu urbain densément peuplé, limite les activités de recherche et d'enseignement. Pour mettre en place un nouveau programme axé sur l'environnement, l'ÉTS a acquis un site institutionnel en milieu rural et naturel qui jouera un rôle clé dans la formation pratique des étudiants, en servant de laboratoire à ciel ouvert pour des observations sur le terrain et la collecte de données, des opportunités que le campus urbain actuel ne peut offrir. Sainte-Marthe accueille depuis plus de 10 ans des professeur(e)s de l'ÉTS, qui y ont installé une multitude d'instruments scientifiques et qui ont permis de constituer une base de données importante sur l'environnement, tel que les composantes météorologiques et hydrologiques.

L'acquisition de l'ancien presbytère favorise l'acceptabilité sociale et une intégration harmonieuse de l'ÉTS dans la communauté de Sainte-Marthe. Il s'agit d'un choix sensé si on le compare à la construction d'un nouveau bâtiment, qui respecte davantage les principes d'économie circulaire et de développement durable, et qui sont en cohérence avec les thèmes centraux du projet de

l'ÉTS à Sainte-Marthe dans son ensemble, soient : l'environnement, les changements climatiques et le développement durable.

Résidences étudiantes

En pleine crise de l'abordabilité des logements, l'ÉTS sent qu'elle doit agir afin de mieux desservir les besoins de sa clientèle étudiante. En effet, bien que notre université gère déjà 1 100 chambres, le nombre de résidences demeure grandement insuffisant pour répondre à la demande. Nous devons refuser en moyenne 60 % des demandes déposées. Le nombre de demandes pour un logement et le taux de refus est en augmentation depuis les dernières années.

De plus, l'offre de logement locatif à Montréal est inabordable pour la population étudiante, où 73 % des étudiants de la métropole consacrent plus de 30 % de leur revenu pour se loger. La location des résidences étudiantes permet de faire plusieurs économies en comparaison à la location d'un appartement sur le marché locatif, et limiter l'endettement, qui représente une menace importante à l'accessibilité aux études supérieures. Localisées tout près de l'ÉTS, les nouvelles résidences étudiantes permettraient à un plus grand nombre d'étudiants de se loger à proximité de leur lieu d'étude. Ceci limite le temps et les frais alloués aux déplacements, en particulier pour les étudiants provenant des régions éloignées de Montréal. Les logements étudiants permettent aussi une plus grande flexibilité par rapport aux baux annuels du marché privé, un avantage indéniable pour une université qui met l'accent sur l'offre de stages et qui souhaite favoriser les stages dans les régions du Québec. Les résidences permettent de quitter le logement pour cette période afin d'économiser les coûts de loyer et garantir une place au retour de stage.

Finalement, les résidences facilitent l'accès et l'intégration des étudiant(e)s internationaux qui n'ont pas d'expérience au Québec. Après leurs études, ces étudiantes et étudiants sont susceptibles d'intégrer le marché du travail en tant que travailleurs qualifiés et de langue francophone.

Nous avons deux projets concrets en développement, dans le but d'ajouter quelque 1 500 chambres à notre parc de logements étudiants, soit la Résidence A720, ainsi que la Résidence Shannon.

La Résidence A720 se trouvera sur les terrains près de l'entrée de l'autoroute 720. Le processus d'acquisition des terrains pour la phase I est en cours de finalisation. Cette première étape permet le démarrage du projet de construction sans nécessiter de modification majeure aux accès à l'autoroute.

Ce projet prévoit la construction d'une tour étudiante de 30 étages, conçue selon des principes d'innovation, de durabilité et d'excellence architecturale. Elle offrira un cadre de vie moderne et adapté aux besoins des étudiants en génie et en technologie. Le potentiel de cette phase est d'environ 600 chambres.

La phase 2 dépendra du réaménagement des accès à l'autoroute Ville-Marie (720) ainsi que de l'acquisition des lots appartenant notamment au ministère des Transports. Cette fois, on parle d'un potentiel d'environ 700 chambres.

Finalement, le site de la rue Shannon, qui appartient à l'ÉTS, est propice à un projet de densification. Une modification réglementaire est en cours qui permettrait l'ajout d'une nouvelle résidence étudiante sur ce terrain. La solution proposée permettrait d'ajouter environ 485 logements dans un bâtiment de 15 étages, comprenant des espaces communs et une cour intérieure aménagée, pour un total d'environ 526 chambres.

Ces projets seront au cœur des priorités de notre Service des grands projets immobiliers pour les prochaines années. Les modes de financement feront notamment l'objet de discussions stratégiques avec nos partenaires gouvernementaux.

Lancement de la campagne majeure en philanthropie

La philanthropie est un levier important qui permet aux universités d'innover, de rayonner et de mieux répondre aux besoins émergents de la société en leur donnant de la flexibilité. Elle joue donc un rôle crucial au sein des établissements universitaires, et les retombées profitent à toute la société.

Elle joue également un rôle clé en matière d'accessibilité et d'équité. Les dons soutiennent les programmes de bourses et d'aide financière, contribuant ainsi à démocratiser l'accès à l'enseignement supérieur pour des milliers d'étudiantes et d'étudiants.

En matière d'excellence académique et de recherche, la philanthropie finance des chaires, des projets novateurs et l'acquisition d'équipements de pointe. Ces investissements favorisent l'innovation et le rayonnement des institutions, tant sur la scène nationale qu'internationale.

Les contributions philanthropiques améliorent aussi l'expérience étudiante, en permettant la création ou la modernisation d'espaces d'apprentissage, tels que des laboratoires, des bibliothèques, ainsi que des infrastructures sportives et culturelles.

Les revenus tirés de la philanthropie représentent toutefois une petite partie du financement global des établissements d'éducation supérieure au Canada (environ 4 %). Elle vient en complément du financement public et renforce l'engagement, l'impact et la souplesse des universités. Les dons offrent une flexibilité précieuse pour investir dans des projets innovants à fort impact, parfois risqués, qui préparent l'avenir, ce que ne permettent pas toujours les programmes de financement public.

Un peu plus du dixième des donateurs canadiens et québécois ont soutenu le secteur de l'éducation en 2023 et, plus précisément, 3 % ont soutenu le secteur postsecondaire. On constate cependant une augmentation des dons effectués au secteur de l'éducation supérieure au Canada entre 2019 et 2022.

À l'ÉTS, notre dernière campagne majeure a eu lieu en 2014-2019, et a permis d'amasser 47 M\$. En 2026, nous lancerons une nouvelle campagne majeure, qui vise à mobiliser la communauté afin d'amasser 70 M\$ d'ici 2030 pour soutenir des projets structurants articulés autour de quatre grandes ambitions :

- Encourager l'entrepreneuriat pour soutenir une relève audacieuse et renforcer notre économie;
- Accélérer l'action climatique pour assurer une transition durable et protéger notre avenir commun;
- Cultiver un milieu de vie diversifié et inspirant pour faire de l'inclusion un moteur d'épanouissement individuel et collectif;
- Propulser l'innovation technologique pour repousser les limites et rayonner à travers le monde.

L'engagement philanthropique passe beaucoup par le soutien de nos diplômé(e)s, même si, en proportion, ces derniers contribuent moins largement que ce qui est observé ailleurs dans le réseau universitaire. C'est à la fois un défi, mais aussi une opportunité pour une jeune université qui vient de célébrer ses 50 ans et qui compte sur un réseau de plus de 35 000 diplômés de mobiliser ces personnes pour soutenir leur alma mater.

Toutefois, grâce à ses liens étroits avec l'industrie, l'ÉTS compte proportionnellement sur presque deux fois plus d'entreprises donatrices que la moyenne canadienne. C'est un incroyable réseau, moussé par l'esprit entrepreneurial de l'ÉTS, qui constitue une force sur laquelle nous comptons tirer profit pour la campagne à venir.

Pour atteindre nos objectifs, nous devons développer la culture philanthropique de l'ÉTS et de sa communauté, en promouvant le sentiment d'appartenance et la reconnaissance. Notre plan stratégique 2025-2030 nous permettra en ce sens d'avoir les moyens de nos ambitions.

Orientations en lien avec les objectifs de la politique québécoise de financement des universités

1. Rehausser le taux de diplomation de la population québécoise, particulièrement dans les régions non métropolitaines

Trois objectifs de notre plan stratégique 2025-2030 répondent à cette orientation gouvernementale.

- Renforcer le rayonnement et l'influence de l'ÉTS, notamment en recherche, en élaborant et en déployant un plan de notoriété;
- Accroître l'attractivité de l'ÉTS et diversifier notre bassin d'étudiants et étudiantes en actualisant et en mettant en œuvre des stratégies marketing et de développement des marchés;
- Renforcer l'excellence académique et la relève scientifique en attirant davantage d'étudiantes et étudiants qualifiés, du Québec, du Canada et de l'international, pour tous nos cycles, avec une attention particulière aux cycles supérieurs et à la recherche.

Depuis déjà plusieurs années, l'ÉTS a su mettre de l'avant de manière convaincante autant son offre que son impact, et ce, à travers des campagnes de positionnement et des efforts de relations publiques significatifs. Le plan de notoriété 2022-2025 et les efforts colossaux déployés – comprenant le 50e anniversaire – ont permis d'augmenter la notoriété de 8 % auprès de la cible spécifique. Cette augmentation a donc eu un impact important sur plusieurs indicateurs de l'ÉTS. Forte de l'augmentation de sa présence dans l'espace public, l'ÉTS souhaite maintenir ces efforts et cibler de manière encore plus efficace pour obtenir, entre autres, un rehaussement de sa diplomation au sein de la population québécoise.

Il est essentiel pour une université de se doter d'un plan clair de notoriété. Ce plan permet non seulement de définir une image de marque cohérente, mais aussi de se positionner stratégiquement dans son écosystème, tant à l'échelle provinciale qu'internationale. Dans le paysage universitaire québécois, l'École de technologie supérieure occupe une position unique grâce à son approche centrée sur l'apprentissage pratique, ses liens étroits avec l'industrie et sa culture d'innovation en symbiose avec les besoins de la société. Pour consolider cette position et accroître son influence comme son attractivité, il est essentiel que l'ÉTS continue de rayonner et de démontrer sa valeur tant dans les domaines de pointe que dans le paysage universitaire mondial.

Aussi, des actions concrètes et des activités ciblées ont été élaborées pour maintenir et faire croître la portée de l'ÉTS, son rayonnement et son engouement autant sur le territoire québécois, canadien qu'à l'international.

Des stratégies émanant d'un nouveau plan de notoriété 2025-2028 seront donc déployées afin de répondre efficacement à nos ambitions de rehaussement de la diplomation pour maintenir notre capacité à mener à bien notre mission de développement économique et technologique du Québec, mais aussi, comme membre du Réseau de l'UQ, qui est de rendre l'enseignement supérieur accessible à l'ensemble des Québécois, de produire des connaissances, de contribuer au développement de la société et de promouvoir la réussite étudiante.

2. Répondre à la pénurie de main-d'œuvre, notamment dans les services publics et les secteurs considérés comme prioritaires pour l'économie québécoise

Deux objectifs de notre plan stratégique 2025-2030 répondent spécifiquement à cette orientation gouvernementale :

- Agir comme un moteur de développement technologique et économique pour le Québec en poursuivant l'enrichissement et la diversification de notre offre de formation;
- Former une main-d'œuvre qualifiée et capable d'innover de façon durable pour l'essor de la société en améliorant continuellement la qualité et la pertinence de nos programmes.

L'École de technologie supérieure a annoncé deux nouveaux programmes en 2025 à la suite de leur approbation par le MES. En lançant ces deux nouveaux baccalauréats, l'ÉTS continue de se positionner comme un leader dans la formation en ingénierie et technologie prêt à relever les défis du futur, en offrant des programmes alignés sur les besoins actuels et futurs du marché du travail. Ces nouvelles formations s'inscrivent dans une volonté de diversification et d'adaptation

aux réalités technologiques contemporaines, offrant ainsi à la communauté étudiante des perspectives de carrière prometteuses et enrichissantes.

Génie aérospatial

Le baccalauréat en génie aérospatial vise à former des ingénieures et des ingénieurs spécialisés dans la conception et le développement des aéronefs et des systèmes spatiaux. Ce programme qui a débuté dans des locaux de l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA) du Cégep Édouard-Montpetit répond à la demande croissante de professionnels qualifiés dans le secteur aérospatial, un domaine où les avancées technologiques sont constantes et où l'innovation est au cœur du développement.

Les étudiantes et les étudiants du programme de génie aérospatial de l'ÉTS auront l'occasion de travailler sur des projets concrets, en partenariat avec des entreprises de l'industrie, ce qui leur permettra de se familiariser avec les défis réels du secteur.

Ce programme est particulièrement attractif pour celles et ceux qui aspirent à une carrière dans un domaine de pointe, avec des débouchés dans l'industrie aéronautique, spatiale, et même dans les technologies de défense.

Design d'expérience utilisateur (design UX)

Le baccalauréat de design d'expérience utilisateur (design UX) est conçu pour former des spécialistes capables de concevoir l'innovation pour et avec les humains. Le design est une discipline à la croisée de l'art, de la technologie et de l'humain qui considère tout autant les dimensions fonctionnelles, sociales, esthétiques qu'environnementales, et ce, dans le but de répondre à des besoins.

Les étudiantes et étudiants apprendront à étudier les besoins et comportements des utilisateurs ainsi que le contexte d'utilisation d'un produit ou d'un service pour ensuite générer des solutions sous forme de prototypes afin de les faire tester par des utilisateurs.

Le programme de design UX a une forte composante de responsabilité sociale, couvrant des sujets comme le design participatif, le design social, le design inclusif et le développement durable.

Les personnes diplômées de ce programme pourront travailler dans divers secteurs, occupant des postes tels que designer UX, designer de produit numérique, chercheuse ou chercheur UX, designer de services, designer d'interaction (IxD), designer-entrepreneur ou designer d'interface utilisateur (UI).

3. Contribuer à la promotion et à la valorisation de la langue française

À l'ÉTS, université francophone, la maîtrise du français est essentielle pour répondre aux exigences institutionnelles et soutenir nos activités d'enseignement et de recherche. Depuis 2016, l'ÉTS offre un programme de francisation aux nouvelles personnes qui intègrent le corps professoral et qui ont besoin d'améliorer leur maîtrise du français. Sous forme de tutorat individuel et d'ateliers de conversation de groupe, le programme leur permet d'acquérir les compétences en français pour enseigner.

Nos étudiants sont tenus de démontrer une connaissance satisfaisante de la langue française pour suivre leur programme, suivant notre politique linguistique : <https://www.etsmtl.ca/etudier-a-lets/inscription-aux-cours/politique-linguistique>

Nous avons proposé que le gouvernement crée des cellules de Francisation Québec sur les campus, offrant une francisation adaptée aux domaines du génie et des technologies. Cette initiative viendrait appuyer les efforts déjà en place à l'ÉTS.

De plus, notre modèle coopératif, qui prévoit des stages obligatoires en milieu de travail pour notre clientèle étudiante, est un important facteur d'intégration. Un objectif de notre plan stratégique 2025-2030 répond à cette orientation gouvernementale, soit : 1.2 c) Accompagner l'insertion professionnelle des étudiantes et étudiants en intégrant davantage de stages dans l'ensemble de nos programmes, avec une attention particulière aux cycles supérieurs.

PLAN STRATEGIQUE (2025 - 2030)

Plan stratégique 2025-2030

ÉTS



**Plan stratégique
2025-2030**

École de technologie
supérieure, Montréal,
Québec, Canada

Crédits photos

École de technologie
supérieure

Imprimé à Montréal sur
du papier 100 % recyclé
et recyclable, fabriqué
au Québec



100 %

PCF



PERMANENT



**2025
2030
Plan
straté-
gique**

Table des matières

6

Mot de la
directrice
générale

8

Mot du
président
du CA

10

Mission

12

Vision

14

Valeurs

16

Axes
stratégiques

24

Piliers

30

Panorama
de nos cibles
2030





Mot de la
directrice

générale



et cheffe de

la direction

Le monde évolue, le génie contribue, l'ÉTS agit

Depuis plus de 50 ans, l'ÉTS s'engage à relever les grands défis de la société. Nous formons des ingénieurs et ingénieures qui innovent, entreprennent et développent des solutions concrètes. Grâce à notre approche unique, ancrée dans la réalité du terrain, nous avons renforcé nos liens avec l'industrie, accéléré la recherche et adapté nos formations aux besoins émergents.

L'ÉTS s'est construite sur des bases solides, le travail collectif et l'engagement de celles et ceux qui font vivre notre université. Je tiens d'ailleurs à les remercier. Ensemble, nous devons continuer, car le monde change vite, les avancées technologiques, la transformation des industries, les enjeux environnementaux et sociétaux exigent que nous allions encore plus loin.

Former et accompagner pour révéler les talents

Face à ces changements, notre responsabilité va bien au-delà de la simple transmission de savoirs techniques. C'est pourquoi nous voulons enrichir et diversifier nos programmes, en environnement ou en aérospatiale par exemple, pour mieux répondre aux besoins de la société et du marché du travail. Cela implique aussi l'intégration continue des meilleures pratiques pédagogiques et des outils les plus adaptés pour soutenir notre mission universitaire.

La recherche, une force au service du progrès

La recherche occupe une place centrale dans notre mission et joue un rôle clé dans les avancées des entreprises avec lesquelles nous collaborons. Plus de 70 % de notre recherche est en partenariat avec l'industrie. Portée par une croissance soutenue de nos activités de recherche ces dernières années, nous souhaitons poursuivre cette dynamique

en encourageant la création de nouveaux regroupements et en mettant en valeur l'expertise développée en interne. Nous continuerons à soutenir activement nos unités de recherche et nos laboratoires afin de renforcer encore notre impact concret dans la société.

Un environnement où chacun et chacune trouve sa place

Notre ambition est claire : développer l'influence et l'impact de l'ÉTS au Québec, au Canada et à l'international.

Nous avons la chance de pouvoir compter sur une communauté engagée, portée par une forte culture entrepreneuriale. C'est une force que nous devons continuer à propulser. Avec des initiatives comme l'incubateur Centech ou l'espace d'innovation Ax-C, nous favorisons l'émergence de projets audacieux.

Pour atteindre nos ambitions, nous devons être encore plus agiles, en simplifiant et modernisant nos processus, notamment grâce à l'intelligence artificielle. Ces évolutions permettront à chacune et chacun de mieux contribuer à notre mission, en libérant du temps pour la réflexion et la prise de recul.

Et comme nous évoluons dans un contexte économique exigeant, notre campagne majeure de financement, pleinement alignée sur notre plan stratégique, jouera elle aussi un rôle déterminant pour concrétiser nos projets.

Ensemble, bâtissons l'avenir

Ce plan stratégique réaffirme aussi notre engagement d'intégrer les dimensions sociales et environnementales dans chacune de nos actions. Il est le fruit d'une démarche collective et s'appuie sur les réflexions menées avec l'ensemble de notre communauté. L'ensemble du comité de direction est fier de porter cette vision ambitieuse pour l'ÉTS.

Mais rien de tout cela ne serait possible sans celles et ceux qui font vivre notre université : notre personnel de soutien, le corps enseignant et professoral, nos partenaires et bien sûr, nos étudiantes et étudiants et nos personnes diplômées.

Depuis toujours, l'ÉTS ose voir plus loin. Ce plan nous donne le chemin. C'est ensemble que nous pourrions atteindre nos ambitions.



Kathy Baig
Directrice générale
et cheffe de la direction

Mot du président du



conseil d'administration

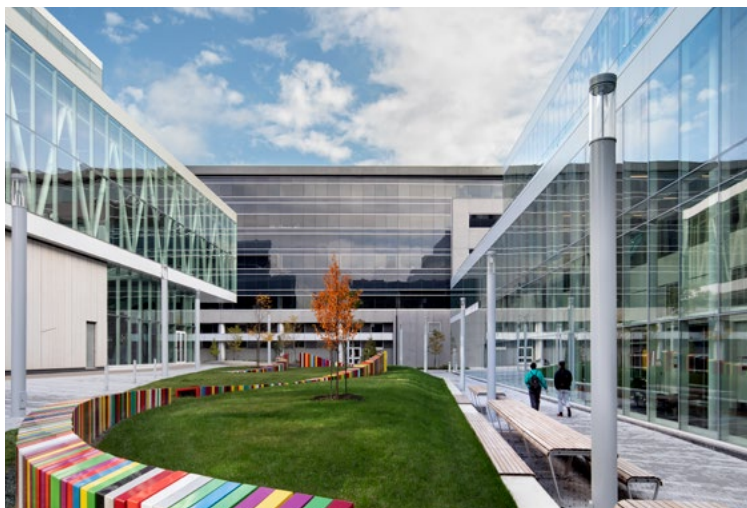
En cette ère qui apporte son lot de changements fondamentaux et nous confronte à des défis comme jamais notre société, ni la planète, n'en ont connus, il est plus que jamais impératif d'unir nos forces, d'avoir confiance en nos ambitions et d'adhérer à une vision fédératrice. Se mobiliser pour atteindre nos objectifs dans un monde en mutation requiert une forte dose de savoir-faire et d'audace!

L'ÉTS a toujours su s'adapter avec aplomb, et disons-le, ingéniosité, aux contextes changeants des cinquante dernières années. Le plan stratégique qu'elle se donne pour les cinq années à venir réaffirme ses valeurs profondes et son engagement à bâtir la société de demain. Il s'appuie sur la stabilité de l'établissement tout en encourageant tous les élans propices à développer des talents, à livrer de grands projets, à créer et consolider des partenariats tout en poursuivant un développement durable et responsable. Il est de surcroît un vibrant appel à des actions concertées afin que tous et toutes soient confiants de faire une différence et d'avoir un réel impact.

Ce plan stratégique, qui servira de guide et d'inspiration à tous les membres de la communauté dans les prochaines années, permettra de se fier à des balises bien établies le long du parcours, tout en offrant toute la latitude requise pour explorer, imaginer, améliorer, bref, aller toujours plus loin.



Charles Sirois
Président du conseil
d'administration





« L'École de technologie supérieure a pour mission l'enseignement universitaire et la recherche pour contribuer au développement technologique et économique du Québec. En lien avec l'industrie, l'École place au cœur de ses actions l'enseignement coopératif, la recherche appliquée et le transfert technologique. »

Mission

Pour l'ÉTS, le développement technologique et économique du Québec doit être fait de façon durable. Nos diplômées et diplômés façonnent le monde de demain par leurs travaux et leurs avancées scientifiques et technologiques. Que ce soit en mettant à profit leurs expertises pour des projets d'envergure mondiale, en grossissant les rangs de nos partenaires ou en mettant sur pied de jeunes pousses, leurs contributions amélioreront le sort des générations à venir.

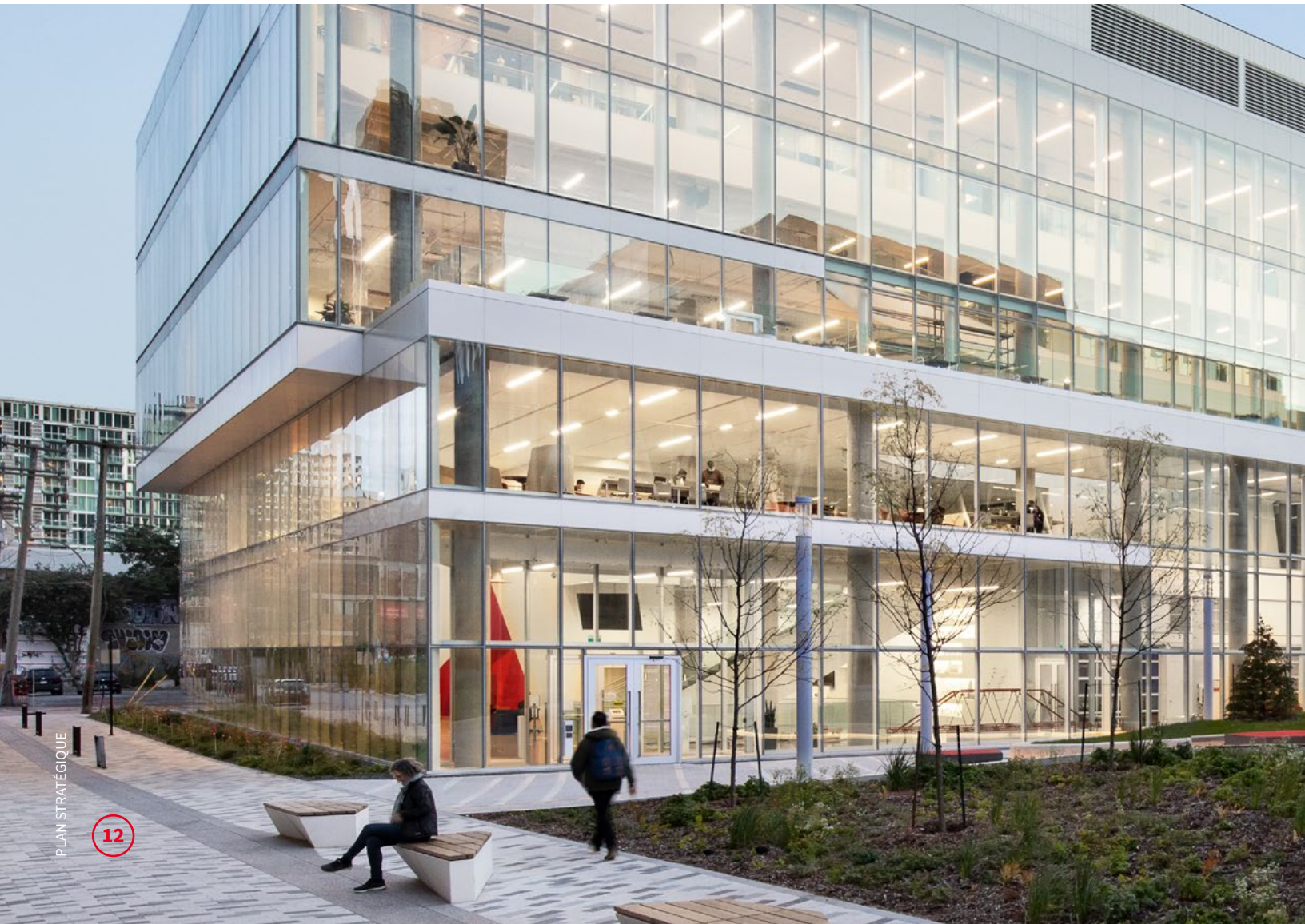


Vision

**L'ÉTS se distingue :
innovante, audacieuse
et reconnue.**

Au cours des cinq prochaines années, nous souhaitons nous arrimer aux réalités d'aujourd'hui tout en demeurant fidèles à nos valeurs. Ces fondations solides vont nous permettre de continuer à propulser l'ÉTS dans l'avenir avec assurance.

Ce nouveau plan renforce ce que nous avons déjà bâti, consolide nos acquis, élargit nos horizons et prépare l'ÉTS aux défis de demain.



Positionner et rayonner

Mettre en valeur l'ÉTS, son enseignement, ses formations et sa recherche, pour qu'elle continue de rayonner ici comme ailleurs dans le monde.

Réaliser et pérenniser

Mener nos grands projets institutionnels à terme, comme les instituts de recherche, l'aérocampus ou les nouveaux programmes.

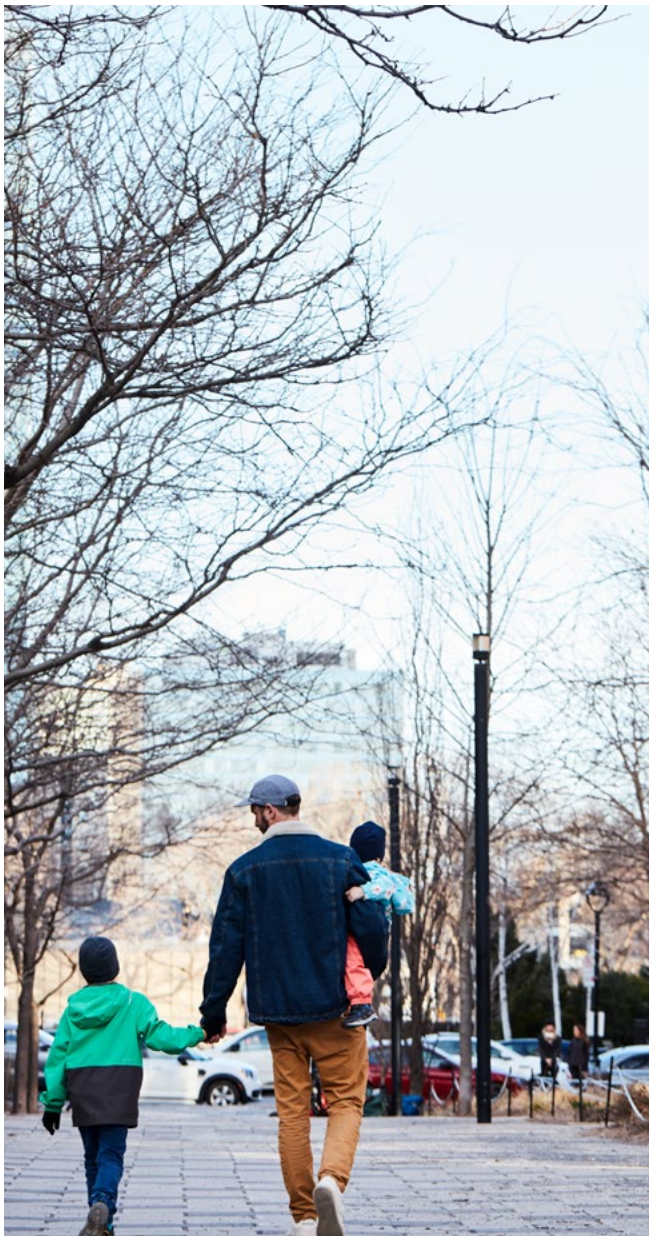
S'organiser et optimiser

Revoir nos processus et en élaborer de nouveaux pour donner davantage d'impact à nos actions et entamer avec aplomb la prochaine phase de développement.



Valeurs

Les valeurs qui sous-tendent notre vision permettront de guider et de comprendre les choix stratégiques comme les choix opérationnels de notre établissement :



Humanisme

L'humanisme est une valeur clé pour une organisation qui place sa communauté, soit ses étudiants et étudiantes, les membres de son corps enseignant et ses employés, au cœur même de ses préoccupations. L'ÉTS se veut un établissement au sein duquel ouverture et échange sont les maîtres-mots. Dans cette optique, le respect et l'ouverture aux autres en sont la pierre angulaire. Ces valeurs se déclinent de multiples façons : valoriser le développement personnel et professionnel, respecter les croyances et les cultures, accueillir et encourager la diversité et promouvoir le sens des responsabilités et du devoir. L'humain peut changer le monde par des actions orientées vers le bien commun. Nous pouvons compter les uns sur les autres, être accueillants pour un « vivre ensemble » harmonieux, pour un mieux-être individuel et collectif.

Audace

Dans une société qui évolue à la vitesse grand V, surtout en termes de technologie, l'ÉTS fait preuve d'audace pour repousser les frontières et faire tomber les barrières. Nous voulons être à l'avant-garde en enseignement et en recherche afin de répondre avec créativité et efficacité aux besoins de l'industrie et de toute la société. Cette audace se traduit par des innovations pédagogiques, technologiques et entrepreneuriales, lesquelles sont au cœur même de notre mission.

Engagement

Pour concrétiser sa vision, l'ÉTS compte sur l'engagement de toute sa communauté, ce qui se traduit par un milieu de vie et d'études dynamique et inspirant pour ses étudiants et étudiantes. Nous devons créer et maintenir un climat propice afin que chaque personne s'engage

à faire partie d'une grande équipe, à mettre les enjeux sociaux majeurs au cœur de ses actions et à contribuer positivement à sa mission. Depuis la fondation de l'ÉTS, l'engagement de ses membres en fait l'essence et demeure l'une des plus importantes clés de sa réussite.

Excellence

L'excellence s'exprime d'abord et avant tout par une formation reconnue et une quête constante de qualité. Elle se traduit par la préoccupation incessante d'offrir une prestation de services inégalée au sein de chacune de nos unités et de nos équipes. Elle se définit par le souci constant de faire la bonne chose de la bonne façon, chaque jour, et se concrétise par l'amélioration continue de nos processus, par des choix tech-

nologiques ambitieux ainsi que par l'utilisation efficace de nos ressources et de nos outils.

Notre savoir grandit et se diversifie à mesure que les besoins de la société se complexifient. Nous devons de ce fait viser toujours plus haut. C'est en intégrant l'excellence dans chacune de nos actions que nous faisons la différence.

Équité

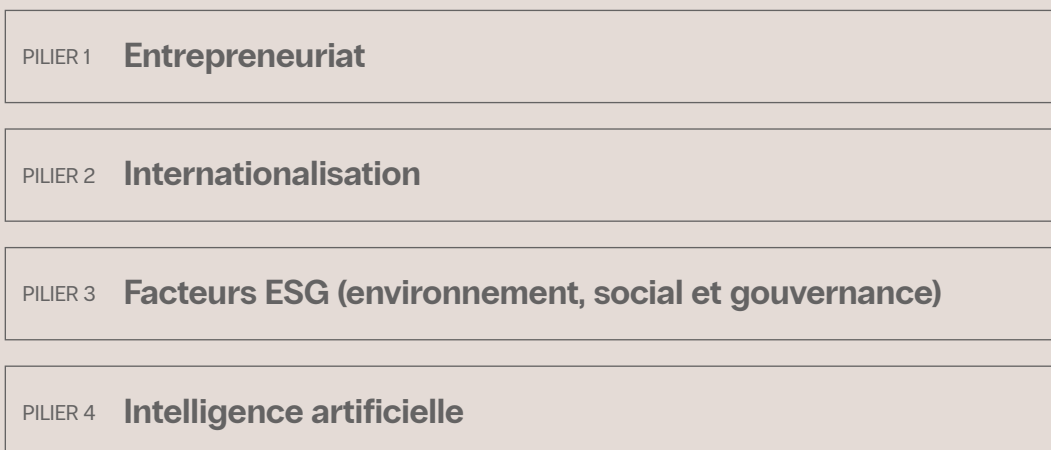
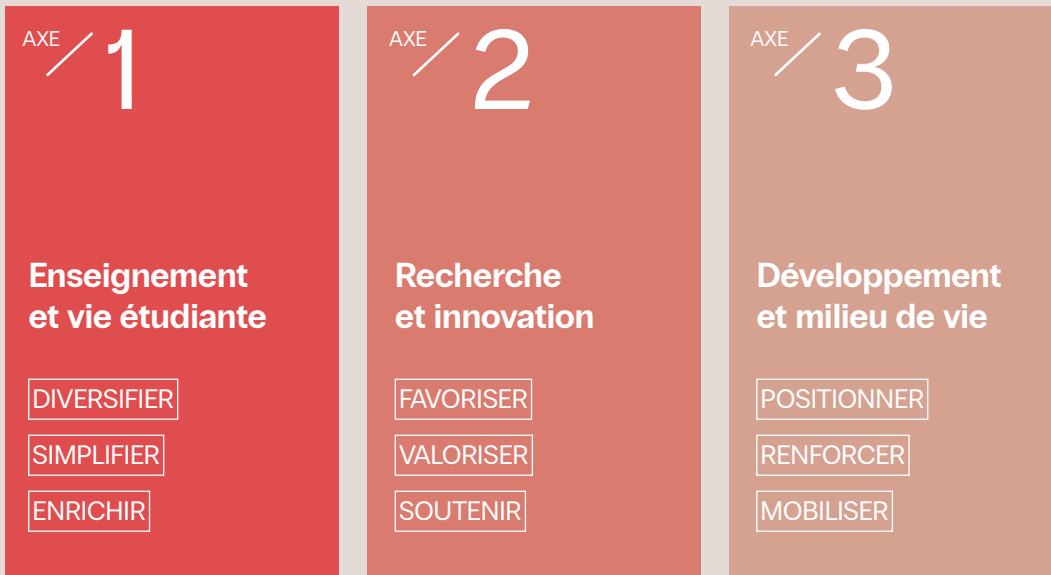
L'équité a été l'intention première ayant mené à la création de l'ÉTS, soit celle d'offrir à toutes et à tous des chances égales d'accéder à l'enseignement supérieur, pour un monde plus équitable. Par extension, nous offrons un juste accès aux emplois et aux promotions. L'équité va de pair avec notre conviction de pouvoir offrir à chaque membre de notre communauté étudiante et de notre personnel un milieu juste, respectueux, axé sur la conciliation du travail et de la vie personnelle, ouvert sur la diversité et sur la place des femmes, sans discrimination.



Axes stratégiques

Notre vision 2025-2030 repose sur 3 axes stratégiques et 4 piliers transversaux.

Chaque axe possède ses fondements distincts, ses initiatives et actions qui vont contribuer à la réalisation du plan stratégique 2025-2030.



Enseignement et vie étudiante

1

DIVERSIFIER

SIMPLIFIER

ENRICHIR

L'enseignement supérieur joue un rôle clé dans le développement des sociétés et dans la formation de talents capables de relever les défis technologiques, économiques et sociétaux de demain. C'est pourquoi nous souhaitons offrir une formation d'excellence, adaptée aux réalités du monde en transformation et fondée sur une approche pédagogique innovante, multidisciplinaire et inclusive.

En misant sur l'innovation, l'accessibilité et la qualité de nos formations, nous façonnons une génération d'ingénieures et d'ingénieurs prêts à concevoir un avenir durable et à contribuer activement à la société.

Cibles stratégiques 2030



Conserver un taux de satisfaction des employeurs d'au moins **85 %** concernant les stagiaires de l'ÉTS



Maintenir un taux de satisfaction globale d'au moins **85 %** chez les étudiants et étudiantes quant à la contribution de l'ÉTS à leur parcours professionnel



Atteindre chaque année au moins **15 podiums** remportés par les clubs lors de compétitions étudiantes

1.1

Enrichir les programmes de formation pour répondre aux besoins de la société

POURQUOI	COMMENT
a) Agir comme un moteur de développement technologique et économique pour le Québec	en poursuivant l'enrichissement et la diversification de notre offre de formation
b) Former une main d'œuvre qualifiée et capable d'innover de façon durable pour l'essor de la société	en améliorant continuellement la qualité et la pertinence de nos programmes
c) Proposer une expérience d'enseignement unique	en adaptant nos pratiques aux nouvelles tendances pédagogiques et aux besoins de la société
d) Améliorer la formation et les interactions avec la communauté étudiante	en modernisant nos plateformes technologiques

1.2

Enrichir l'expérience étudiante

POURQUOI	COMMENT
a) Offrir un parcours étudiant simplifié et agréable	en proposant un milieu de vie stimulant et dynamique
b) Renforcer l'excellence académique et la relève scientifique	en attirant davantage d'étudiantes et d'étudiants qualifiés, du Québec, du Canada et de l'international, pour tous nos cycles, avec une attention particulière aux cycles supérieurs et à la recherche
c) Accompagner l'insertion professionnelle des étudiantes et étudiants	en intégrant davantage de stages dans l'ensemble de nos programmes, avec une attention particulière aux cycles supérieurs
d) Favoriser l'épanouissement de la vie étudiante	en soutenant le développement des clubs étudiants et des équipes sportives de compétition

Recherche et innovation

2

FAVORISER

VALORISER

SOUTENIR

Dans un monde où les avancées scientifiques et technologiques redéfinissent sans cesse notre quotidien, notre université a un rôle essentiel à jouer : être un moteur d'innovation et un pôle d'excellence en recherche. Notre ambition est de repousser les frontières de la connaissance et de contribuer activement aux grandes transformations.

En renforçant notre rôle de leader en recherche et innovation, nous affirmons notre engagement à façonner un avenir durable, à stimuler l'entrepreneuriat scientifique et à positionner l'ÉTS comme un acteur clé du progrès.

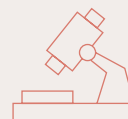
Cibles stratégiques 2030



Atteindre un
**financement de la
recherche de 84 M\$**



Maintenir plus de 70 %
**de nos activités de
recherche** en partenariat
avec l'industrie



Compter **54 chaires
de recherche** au sein
de l'ÉTS

2.1

Valoriser la recherche

POURQUOI

- a) **Démocratiser et encourager l'accès au savoir**
- b) **Favoriser une plus grande valorisation de la recherche**
- c) **Accroître l'impact et le rayonnement des projets de recherche collaborative**

COMMENT

en favorisant la diffusion des connaissances et en soutenant une science ouverte

en élaborant une stratégie pour maximiser l'impact économique et sociétal ainsi que le transfert technologique de la recherche

en identifiant de nouvelles sources de financement et en mobilisant la communauté et les partenaires



2.2

Soutenir les masses critiques de chercheurs et chercheuses et favoriser leur émergence

POURQUOI

- a) **Renforcer l'innovation et la collaboration**
- b) **Maximiser le potentiel d'impact de nos instituts (Adapt, itechsanté et l'institut en quantique appliqué)**

COMMENT

en soutenant le développement de nos unités de recherches et de nos laboratoires ainsi qu'en créant de nouveaux regroupements répondant aux besoins de nos parties prenantes.

en développant une structure agile qui soutiendra leur développement

Développement et milieu de vie

3

POSITIONNER

RENFORCER

MOBILISER

Dans un environnement universitaire et industriel en constante évolution, l'ÉTS doit renforcer son rayonnement, attirer des talents et multiplier les collaborations stratégiques pour accroître son influence. Pour rester un acteur clé du génie, nous devons nous adapter avec agilité, moderniser nos infrastructures et revoir nos processus afin de transformer les défis en opportunités.

Mais notre réussite repose avant tout sur notre communauté. En cultivant un environnement inclusif et stimulant, où chaque membre trouve sa place et son rôle, nous favoriserons l'engagement et le sentiment d'appartenance.

Cibles stratégiques 2030



Conserver un taux d'engagement d'au moins **80 %** parmi les membres du personnel et du corps enseignant



Atteindre l'objectif fixé à **70 M\$** pour la 4^e campagne majeure de financement de l'ÉTS

3.1

Renforcer le positionnement de l'ÉTS au Québec, au Canada et à l'international

POURQUOI	COMMENT
a) Renforcer le rayonnement et l'influence de l'ÉTS, notamment en recherche,	en élaborant et en déployant un plan de notoriété
b) Consolider notre influence	en mettant en œuvre une stratégie de relations gouvernementales
c) Accroître l'attractivité de l'ÉTS et diversifier notre bassin d'étudiantes et d'étudiants	en actualisant et en mettant en œuvre des stratégies marketing et de développement des marchés
d) Cultiver une relation durable avec notre communauté étudiante	en saisissant mieux les besoins et les attentes ainsi qu'en améliorant chaque étape de leur parcours jusqu'à l'après-diplomation

3.2

Se donner les moyens de demeurer audacieux et agiles

POURQUOI	COMMENT
a) Encourager une dynamique collaborative et agile	en adoptant une culture centrée sur l'expérience client
b) Optimiser l'efficacité et la fluidité de nos processus	en améliorant nos modes de fonctionnement grâce aux outils technologiques actuels
c) Renforcer notre capacité à innover et à nous adapter aux nouvelles réalités	en poursuivant notre transformation numérique
d) Poursuivre notre croissance et notre développement	en optimisant nos capacités en matière de financement, d'espace, d'accueil et de services

3.3

Mobiliser l'ensemble des membres de la communauté ÉTS

POURQUOI	COMMENT
a) Développer une culture organisationnelle forte visant à renforcer l'engagement et la fierté d'appartenance de notre communauté interne	en élaborant et en déployant un plan d'action institutionnel
b) Cultiver l'engagement de nos partenaires	en entretenant nos relations avec le Réseau ÉTS (diplômées et diplômés) et l'ARRÉTS (personnel retraité)
c) Développer une culture philanthropique	en menant avec succès la 4e Campagne majeure de l'ÉTS

Au cœur du plan stratégique, quatre piliers de portée transversale cimentent le plan et renforcent les fondements de la trajectoire que nous suivrons au cours des prochaines années. L'entrepreneuriat, l'internationalisation, l'Environnement, social, gouvernance (ESG) et l'intelligence artificielle sont bien

plus que des orientations stratégiques. Ils incarnent à la fois des défis à relever et des forces profondément ancrées à l'ÉTS. Conjugés ensemble, ils nous permettent d'innover, d'inspirer et de continuer de remplir notre mission.

Piliers Piliers Piliers



Pilier 1 /

Entrepreneuriat



Pilier 2 /

Internationalisation



L'entrepreneuriat est une force vive de l'ÉTS et va bien au-delà de la création d'entreprise. Il incarne un état d'esprit, une culture qui imprègne nos programmes, nos clubs étudiants, nos initiatives de recherche et nos collaborations avec l'industrie. Il façonne des leaders, stimule l'innovation et accélère la transformation sociale et économique.

En intégrant cette culture entrepreneuriale à toutes nos activités, nous donnons à notre communauté les moyens d'expérimenter, de créer et d'oser. Avec le plan 2025-2030, nous renforçons cet élan en faisant de l'entrepreneuriat un levier clé pour bâtir un avenir audacieux, aux retombées concrètes.

- Mettre à jour et déployer une politique sur l'entrepreneuriat et la propriété intellectuelle
- Déployer Ax.c au sein de l'écosystème entrepreneurial
- Poursuivre le développement du Centech
- Promouvoir la culture d'entrepreneuriat dans l'ensemble des activités et faciliter le passage de l'ÉTS vers le Centech (ou autres incubateurs)

Depuis 50 ans, l'ÉTS place l'humain au cœur de ses choix stratégiques. Sa communauté, toujours plus engagée, constitue sa première richesse.

Dans un monde où les talents et l'innovation dépassent les frontières, l'ouverture internationale est essentielle pour atteindre notre plein potentiel. Bien au-delà de la mobilité étudiante, elle se vit à travers la recherche, l'enseignement et une expérience interculturelle enrichissante. Elle renforce aussi notre rôle de partenaire de choix sur la scène internationale.

- Favoriser l'internationalisation de la formation et de la mobilité
- Stimuler l'impact de notre recherche à l'international
- Instaurer une culture d'internationalisation forte et transversale
- Accroître le rayonnement et la présence de l'ÉTS à l'international



Pilier 3 /

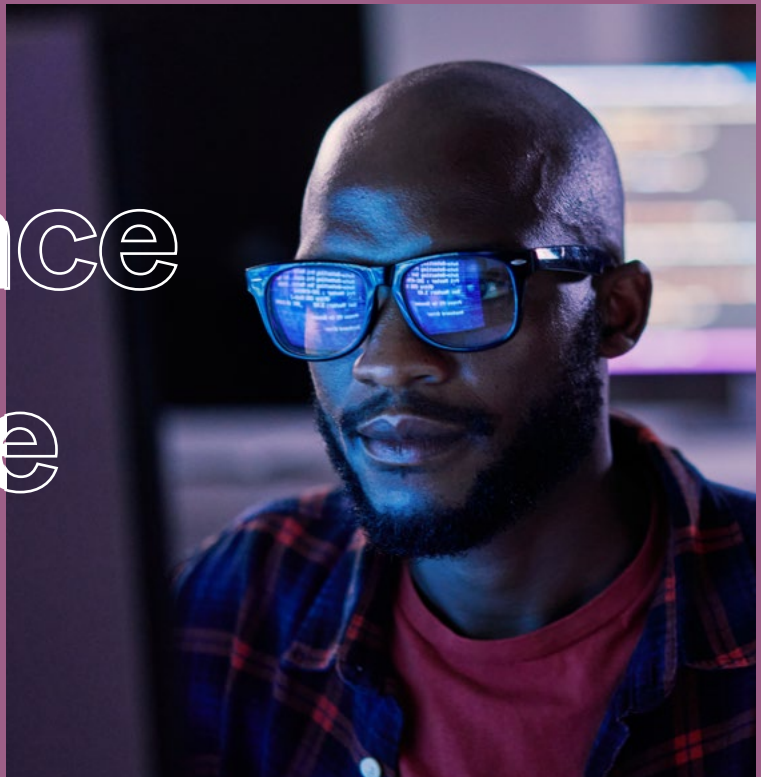
Facteurs ESG

(environnement,
social et gouvernance)



Pilier 4 /

Intelligence artificielle



ÉTS s'engage à jouer un rôle actif face aux défis sociétaux et environnementaux d'aujourd'hui. Intégrer les principes de l'ESG à notre plan stratégique, c'est nous doter des moyens d'agir concrètement pour répondre aux attentes de notre communauté et de nos partenaires.

En faisant de l'ESG un pilier transversal, nous accélérons notre transition vers un avenir plus durable, renforçons notre gouvernance et cultivons un environnement inclusif où chacun et chacune peut s'épanouir.

- Réaliser le plan d'action en développement durable
- Réaliser le programme d'intégration des arts et de la culture
- Établir un plan institutionnel en équité, en diversité et en inclusion (EDI) afin de reconnaître et de valoriser la diversité au sein de l'ÉTS



L'intelligence artificielle s'impose comme un levier incontournable aujourd'hui pour répondre aux défis de demain. En l'intégrant comme pilier stratégique, l'ÉTS souhaite enrichir son offre pédagogique et de recherche ainsi qu'optimiser ses processus.

L'utilisation responsable de l'intelligence artificielle devient clé pour renforcer notre excellence et amplifier nos retombées.

- Transformer la formation par l'utilisation éthique et responsable de l'IA
- Innover dans l'approche et les méthodologies de recherche en intégrant des outils basés sur l'IA
- Optimiser les processus administratifs pour des pratiques plus efficaces et adaptées

Panorama de nos cibles



Conserver un taux de satisfaction des employeurs d'au moins 85 % concernant les stagiaires de l'ÉTS



Atteindre un financement de la recherche de 84 M\$



Conserver un taux d'engagement d'au moins 80 % parmi les membres du personnel et du corps enseignant



Maintenir un taux de satisfaction globale d'au moins 85 % chez les étudiants et étudiantes quant à la contribution de l'ÉTS à leur parcours professionnel



Maintenir plus de 70 % de nos activités de recherche en partenariat avec l'industrie



Atteindre l'objectif fixé à 70 M\$ pour la 4e campagne majeure de financement de l'ÉTS



Atteindre chaque année au moins 15 podiums remportés par les clubs lors de compétitions étudiantes



Compter 54 chaires de recherche au sein de l'ÉTS



Atteindre une proportion de **25 % de femmes** au sein du corps professoral

2030



Le monde évolue, le génie contribue, l'ÉTS agit

L'ÉTS de demain, c'est nous.

**Ensemble, innovons pour une
institution engagée, durable
et inclusive, qui profite à toute
la société.**



ÉCOLE DE
TECHNOLOGIE
SUPÉRIEURE
Université du Québec

2025
2030
Plan
straté-
gique